



Assemblée générale

Distr. générale
26 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 157 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour la stabilisation en Haïti**

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	49
A. Ressources financières	49
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	50
C. Évolution des dépenses mensuelles	50
D. Autres recettes et ajustements	51
E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	51

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 février 2015).

14-65550* (F) 130215 1302115



Merci de recycler 



F.	Contributions non budgétisées	52
IV.	Analyse des écarts	52
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	56
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	57

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (exercice 2013/14) et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité et stabilité; gouvernance démocratique et légitimité de l'État; état de droit et droits de l'homme; et appui).

Durant l'exercice, la MINUSTAH a fourni à Haïti des services d'appui en matière de stabilisation en s'attaquant aux problèmes liés au rétablissement de la stabilité politique, en améliorant les conditions de sécurité, en consolidant les institutions de l'État, en renforçant les capacités opérationnelles, institutionnelles et administratives de la Police nationale d'Haïti, en aidant à la mise en œuvre du plan de développement de la Police nationale d'Haïti et en faisant progresser la mise en place des mécanismes de responsabilité essentiels et l'amélioration de leur fonctionnement selon les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Les composantes militaire et policière ont réduit leurs effectifs conformément aux dispositions de la résolution 2070 (2012) du Conseil de sécurité. Au 30 juin 2013, 1 070 militaires avaient été rapatriés d'Haïti, laissant sur place un effectif total autorisé de 6 270 soldats. Pour sa part, la composante policière avait été réduite de 640 membres pour un effectif total autorisé de 2 601 membres, dont 50 fournis par les gouvernements. Dans sa résolution 2119 (2013), le Conseil de sécurité a autorisé la MINUSTAH à continuer de réduire la composante militaire pour la ramener à un effectif autorisé de 5 021 hommes en procédant au retrait progressif de 1 249 militaires de l'infanterie et du génie avant la fin de juin 2014.

Les dépenses de l'exercice 2013/14 se sont élevées au total à 540,2 millions de dollars, ce qui correspond à un taux d'utilisation des ressources de 93,7 % contre 629,2 millions de dollars de dépenses pour un taux d'utilisation de 97 % pour l'exercice 2012/13.

Le solde inutilisé de 36,4 millions de dollars s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions aux rubriques Installations et infrastructures et Communications, le gel du recrutement de personnel civil de janvier à juin 2014 compte tenu de la réorganisation de la composante personnel civil prévue pour l'exercice 2014/15 et le retrait de 1 249 militaires. La sous-utilisation de crédits correspondante a été en partie annulée par des dépenses informatiques supplémentaires liées à la mise en service d'Umoja et par les frais afférents à la conduite, en coordination avec le Service de la lutte antimines des Nations Unies, d'un projet pilote de gestion des armes et munitions.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	295 592,4	290 535,9	5 056,5	1,7
Personnel civil	137 713,7	126 281,3	11 432,4	8,3
Dépenses opérationnelles	143 312,9	123 357,9	19 955,0	13,9
Montant brut	576 619,0	540 175,1	36 443,9	6,3
Recettes provenant des contributions du personnel	13 282,0	12 769,0	513,0	3,9
Montant net	563 337,0	527 406,1	35 930,9	6,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	576 619,0	540 175,1	36 443,9	6,3

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	6 270	5 984	4,6
Police des Nations Unies	951	851	10,5
Unités de police constituées	1 600	1 604	(0,3)
Personnel recruté sur le plan international	437	371	15,1
Personnel recruté sur le plan national	1 301	1 242	4,5
Volontaires des Nations Unies	195	169	13,3
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	1	1	–
Personnel recruté sur le plan national	3	2	33,3
Personnel fourni par les gouvernements	50	47	6,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (exercice 2013/14) a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 31 janvier 2013 (A/67/719). Il s'élevait à un montant brut de 572 270 800 dollars (montant net : 558 954 000 dollars). Ce budget couvre le déploiement de 6 270 soldats des contingents, 951 membres de la Police des Nations Unies, 1 600 membres des unités de police constituées, 436 agents recrutés sur le plan international (dont 1 à titre temporaire), 1 302 agents recrutés sur le plan national, 195 Volontaires des Nations Unies et 50 agents fournis par des gouvernements.

2. Dans son rapport correspondant du 29 avril 2013 (A/67/780/Add.5), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 571 914 400 dollars pour l'exercice 2013/14.

3. Dans sa résolution 67/275, l'Assemblée a ouvert un crédit de 576 619 000 dollars (montant net : 563 337 000 dollars) pour le fonctionnement de la Mission durant l'exercice 2013/14. La totalité de ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1542 (2004) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat applicable à l'exercice 2013/14 est celui que le Conseil a défini dans ses résolutions 2070 (2012) et 2119 (2013).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité en Haïti et de faire progresser la réforme constitutionnelle et le processus politique qui ont été engagés.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ces tableaux présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité et stabilité; gouvernance démocratique et légitimité de l'État; état de droit et droits de l'homme; et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Durant l'exercice 2013/14, la MINUSTAH a fourni à Haïti des services d'appui en matière de stabilisation en s'attaquant aux problèmes compromettant la stabilité politique, en améliorant les conditions de sécurité, en consolidant les institutions de l'État, en renforçant les capacités opérationnelles, institutionnelles et administratives de la Police nationale d'Haïti, en aidant à la mise en œuvre du plan de développement de la Police nationale d'Haïti et en faisant progresser la mise en place des mécanismes de responsabilité essentiels et l'amélioration de leur fonctionnement selon les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

9. Les composantes militaire et policière ont réduit leurs effectifs conformément aux dispositions de la résolution 2070 (2012) du Conseil de sécurité. Au 30 juin 2013, 1 070 militaires avaient été rapatriés d'Haïti, laissant sur place un effectif total autorisé de 6 270 soldats. Pour sa part, la composante policière avait été réduite de 640 membres pour un effectif total autorisé de 2 601 membres, dont 50 fournis par les gouvernements. Dans sa résolution 2119 (2013), le Conseil de sécurité a autorisé la MINUSTAH à continuer de réduire la composante militaire pour la ramener à un effectif autorisé de 5 021 hommes en procédant au retrait progressif de 1 249 militaires de l'infanterie et du génie avant la fin de juin 2014.

10. Durant l'exercice, la MINUSTAH a poursuivi la mise en œuvre de programmes communs en conformité avec le cadre stratégique intégré approuvé par le Gouvernement et continué de coopérer avec celui-ci dans les efforts qu'il faisait pour accomplir des progrès par rapport aux quatre indicateurs de stabilisation décrits dans le plan de consolidation conditionnel, progrès qui ont été présentés dans le rapport du Secrétaire général en date du 7 mars 2014 (S/2014/162, annexe I).

11. Les conditions de sécurité sont restées relativement stables dans l'ensemble durant l'exercice. Si le nombre d'infractions graves n'a que peu baissé, le nombre d'enlèvements a diminué de plus de 50 %. Durant la première moitié de l'exercice, qui a été marquée par des tensions politiques suscitées par l'impasse concernant l'adoption de la loi électorale, le nombre de manifestations a augmenté de 57 %, ce qui est dû pour une large part aux griefs socioéconomiques concernant l'insuffisance des services de base.

12. La promulgation de la nouvelle loi électorale et le lancement d'un dialogue national ont quelque peu apaisé les tensions politiques et instauré un climat favorable à la tenue des élections longtemps différées, qui permettrait d'éviter une vacance du pouvoir législatif. En septembre et octobre 2013, un certain nombre de partis politiques et de groupes de la société civile, dont la Conférence épiscopale d'Haïti qui rassemble des évêques catholiques et la coalition Religions pour la paix, ont lancé des appels publics au dialogue constructif. Un certain nombre de partis de l'opposition ont posé des conditions à la reprise du dialogue. Un processus de dialogue national entre le pouvoir exécutif, le Parlement et les partis politiques, arbitré par la Conférence épiscopale, a été lancé en janvier 2014. Il a abouti à la signature de l'Accord d'El Rancho, qui prévoyait notamment l'organisation du premier tour des élections longtemps différées le 26 octobre 2014 au plus tard.

13. Le reste de l'exercice a été marqué par le piétinement des négociations entre les pouvoirs exécutif et législatif concernant la mise en œuvre des autres dispositions de l'Accord, notamment la création d'un conseil électoral et l'adoption

d'une loi électorale modifiée nécessaire pour l'organisation des élections. Les indicateurs relatifs au processus électoral n'ont donc pas été atteints.

14. Malgré ces difficultés, la Mission a promu, par l'entremise de ses composantes institutionnelles, le dialogue politique entre tous les secteurs de la société haïtienne et, en particulier, entre les acteurs politiques. Elle a coopéré étroitement avec les autres entités des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour aider le Gouvernement à organiser les élections législatives partielles, municipales et locales.

15. La MINUSTAH a continué de jouer un rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité. La composante militaire a continué de s'acquitter de sa principale mission, qui est d'aider le Gouvernement à maintenir un climat de sécurité et de stabilité, ainsi que de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et de préparer des moyens d'intervention en cas de catastrophe. Elle a mené plusieurs opérations de sécurité conjointes, notamment des opérations de bouclage et de perquisition visant à entraver les activités de bandes organisées et d'autres activités criminelles dans les régions les plus sensibles d'Haïti, en particulier dans l'agglomération de Port-au-Prince. Au moyen de ses forces d'intervention rapide, elle a aussi assuré des opérations de dissuasion et d'appui dans les régions reculées et isolées du pays.

16. Durant l'exercice, la MINUSTAH a aussi collaboré étroitement avec le Conseil supérieur de la Police nationale d'Haïti et les responsables de celle-ci dans la mise en œuvre du plan de développement de la Police nationale d'Haïti pour 2012-2016. En décembre 2013, 1 058 élèves (dont 111 femmes) ont obtenu leur diplôme d'agent de police, conformément aux dispositions du plan, qui prévoit la formation de 1 000 nouveaux agents chaque année, pour atteindre un effectif de 15 000 agents de police en activité avant la fin de 2016. En septembre 2013, un nouvel inspecteur général de la Police nationale d'Haïti a été nommé et l'Inspection générale a commencé à mettre en application son plan stratégique visant à renforcer l'indépendance et l'efficacité de cet organe de surveillance. Une permanence téléphonique 24 heures sur 24 a également été créée pour permettre à la population de signaler les pratiques répréhensibles de la police.

17. La MINUSTAH a fourni un appui technique et logistique à la Direction de l'administration pénitentiaire pour la coordination d'un programme de formation spécialisée à l'intention des responsables et des agents de l'administration pénitentiaire ainsi que du personnel médical carcéral. La Mission a contribué à la réduction des cas de détention prolongée ou illégale en aidant les administrateurs de maisons d'arrêt à faciliter l'accès à la justice en renvoyant des affaires aux autorités judiciaires, ce qui a abouti à la libération de 215 détenus durant l'exercice.

18. La Mission a aidé le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire à élaborer son premier programme de travail ainsi que ses procédures internes et financières. Bien que des tensions subsistent entre les membres du Conseil supérieur, des mesures telles que l'adoption des procédures internes dénotent les progrès accomplis dans le renforcement de la structure institutionnelle de cet organe.

19. L'accréditation internationale, le 4 décembre 2013, du Bureau haïtien du Médiateur comme institution nationale de défense des droits de l'homme par le Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme marque un jalon important. Par ailleurs, la

Commission interministérielle des droits de l'homme est entrée en activité au cours de l'exercice. La signature par Haïti de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants le 16 août 2013 et son adhésion au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels le 8 octobre 2013 sont les changements prometteurs auxquels la Mission avait œuvré. Le 16 décembre 2013, Haïti a déposé l'instrument de ratification de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. En novembre, il a présenté son rapport périodique sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui aurait dû l'être en 2007. Le 20 février 2014, la Cour d'appel de Port-au-Prince a rendu une décision rejetant le jugement d'une instance judiciaire inférieure et ordonnant de nouvelles enquêtes sur les allégations de crimes contre l'humanité et de crimes financiers portées contre l'ancien Président Jean-Claude Duvalier. Malgré ces progrès, la protection des droits de l'homme laisse toujours à désirer, comme le révèlent les allégations de recours excessif à la force par la Police nationale, la lenteur de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti à enquêter sur ces allégations et les cas de détention provisoire prolongée dans des conditions cruelles et inhumaines.

20. Haïti a participé à une réunion des Champions politiques pour la résilience face aux catastrophes, tenue le 25 septembre 2013 à New York. Avec leur aide, le Gouvernement haïtien a choisi trois départements (Nord, Nord-Est et Grand' Anse) pour lancer des initiatives pilotes d'amélioration de la résilience aux catastrophes. Après avoir mené des évaluations conjointes sur le terrain, le groupe a fait des propositions visant à définir des interventions susceptibles de renforcer la résilience des collectivités dans les zones visées. Les dépenses afférentes aux projets pilotes d'amélioration de la résilience face aux catastrophes se sont élevées au total à 110 millions de dollars.

21. La MINUSTAH a facilité l'organisation de 120 forums municipaux dans l'ensemble du pays. Ces forums de communication avec le public, qui associaient les responsables politiques, religieux et gouvernementaux, les parlementaires et les représentants de la société civile, ont favorisé le dialogue et la participation au niveau local, en promouvant la prise de responsabilité personnelle par l'éducation civique. Au total, 137 projets à effet rapide ont été mis en place; ils étaient axés sur le renforcement de l'état de droit et la gouvernance, l'amélioration de la sécurité des espaces publics, la lutte contre le choléra, la remise en état des infrastructures et la fourniture des services publics. La Mission a continué de prêter appui aux structures de gouvernance locales en menant des activités de renforcement des capacités institutionnelles et en aidant à l'établissement des budgets. Au niveau central, en collaboration avec des partenaires internationaux, elle a aidé à la mise en place d'un bureau chargé de la problématique hommes-femmes au sein du Parlement pour permettre à celui-ci d'être mieux à même d'adopter des lois non sexistes.

22. La MINUSTAH a usé de ses bons offices pour traiter le problème de l'expulsion par la violence des personnes déplacées vivant sur des terrains privés. Les deux représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général ont tenu conjointement des réunions avec les principaux responsables gouvernementaux pour promouvoir l'adoption d'une approche commune à ce problème. En outre, par l'intermédiaire du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordinateur de l'action humanitaire, la Mission a facilité l'organisation de réunions conjointes de l'équipe de pays et des équipes

humanitaires pour examiner le problème des expulsions et déterminer les mesures à prendre à court et à long terme afin d'y remédier.

23. En mai 2014, le Gouvernement haïtien et l'Organisation des Nations Unies ont créé le Comité de haut niveau pour l'élimination du choléra. Présidé par le Premier Ministre et la Représentante spéciale du Secrétaire général, le Comité de haut niveau est composé des principaux ministres et des représentants des organismes des Nations Unies. Il a veillé à ce qu'une approche commune soit appliquée dans la lutte contre le choléra et l'aide aux collectivités touchées. L'une des premières réalisations du Comité de haut niveau a été le lancement de la Campagne d'assainissement total qui a amélioré l'accès à l'eau et aux services d'assainissement dans les zones où persistait le choléra.

24. En mars 2014, le Gouvernement haïtien a organisé la première réunion nationale du Comité sur l'efficacité de l'aide avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et le Groupe des 12 donateurs. Présidée par le Premier Ministre, cette réunion a permis au Gouvernement et à la communauté des donateurs d'adopter un plan de mise en œuvre du cadre de renforcement de l'efficacité de l'aide. Par l'intermédiaire du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordinateur de l'action humanitaire, la MINUSTAH a tenu des réunions informelles avec les principales parties prenantes, dont le Ministère des finances, l'Union européenne et la Banque mondiale, afin de déterminer les mesures à prendre en vue d'une coordination efficace de l'aide en Haïti.

C. Activités d'appui de la Mission

25. Les dépenses de l'exercice 2013/14 se sont élevées au total à 540,2 millions de dollars, ce qui correspond à 93,7 % du montant de 576,6 millions de dollars approuvé. Le solde inutilisé de 36,4 millions de dollars s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions aux rubriques Installations et infrastructures et Communications, le gel du recrutement de personnel civil de janvier à juin 2014 compte tenu de la réorganisation de la composante personnel civil prévue pour l'exercice 2014/15 et le retrait de 1 249 militaires. La sous-utilisation de crédits correspondante a été en partie annulée par des dépenses informatiques supplémentaires liées à la mise en service d'Umoja et par les frais afférents à la conduite, en coordination avec le Service de la lutte antimines des Nations Unies, d'un projet pilote de gestion des armes et munitions.

26. La Mission a procédé aux activités suivantes : a) réduction de l'empreinte carbone grâce à un suivi de la consommation de carburant donnant lieu à l'établissement de rapports mensuels; b) amélioration de l'élimination des déchets, notamment dangereux, provenant du matériel de transport par le renforcement de la collecte de ceux-ci, conformément à la politique environnementale; c) mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et d'Umoja; et d) non-renouvellement des marchés de services de réparation et d'entretien passés avec certaines entreprises locales qui n'avaient pas rempli leurs obligations.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

27. La MINUSTAH a continué de collaborer autant que possible avec les entités des Nations Unies et les organisations régionales, en s'attachant particulièrement à déterminer comment les changements envisagés pour l'avenir pourraient modifier la configuration des activités des Nations Unies et des autres entités régionales en Haïti.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

28. Durant l'exercice, un groupe technique de haut niveau, composé du Bureau du Premier Ministre, du Ministère de la planification et de la coopération externe, du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordinateur de l'action humanitaire et des membres du Groupe des 12 donateurs, a été créé pour appuyer la mise en œuvre du cadre de coordination de l'aide extérieure. Par ailleurs, le cadre stratégique intégré des Nations Unies pour la période 2013-2016 que le Gouvernement a approuvé a été signé par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et le Ministre de la planification et de la coopération externe. Ce document, qui remplace le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, constitue le dispositif stratégique dans le cadre duquel la Mission exécute son plan de consolidation et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies élaborent leurs programmes de pays.

29. En mars 2014, la MINUSTAH et l'équipe de pays des Nations Unies ont commencé l'examen à mi-parcours de l'application du cadre stratégique intégré pour la période 2013-2016. Cet examen, qui devait s'achever en novembre 2014, permettrait de renforcer la cohérence entre le processus de transition de la Mission et la mise en œuvre du cadre stratégique intégré, d'obtenir un état actualisé de la situation au plan national et de recentrer l'engagement de l'Organisation des Nations Unies en Haïti.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et stabilité

30. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSTAH a continué à aider le Gouvernement haïtien à faire régner un climat de sûreté et de sécurité et à renforcer la Police nationale. Les priorités définies au titre de cette composante pour l'exercice 2013/14 étaient les suivantes : a) renforcer et appuyer la capacité de la Police nationale d'Haïti de faire respecter la loi et maintenir l'ordre public, de faire régner la sécurité dans les camps de déplacés et dans les zones exposées à la violence et d'effectuer des patrouilles le long des frontières terrestres et maritimes du pays; b) exécuter le plan de développement de la Police nationale d'Haïti, notamment en ce qui concerne le renforcement du système pénitentiaire; c) améliorer l'équilibre entre les sexes au sein du personnel de police haïtien et répondre aux préoccupations exprimées par les femmes dans les décisions de politique générale en matière de sécurité et d'état de droit; d) augmenter les capacités de gestion et les moyens opérationnels des collectivités urbaines à risque

traditionnellement exposées à la violence, avec pour but, à terme, de confier aux autorités haïtiennes la gestion des programmes de lutte contre la violence de voisinage actuellement gérés par la MINUSTAH.

31. La Mission a poursuivi ses activités de soutien à l'application du plan de développement de la Police nationale d'Haïti pour 2012-2016, principalement en renforçant les programmes de recrutement et de formation, en améliorant l'organisation des carrières et en veillant à l'application intégrale des procédures d'agrément et de certification des agents de police ainsi qu'au renforcement des capacités administratives de la Police nationale d'Haïti, au recrutement de fonctionnaires de rangs intermédiaire et supérieur et au renforcement des effectifs de lutte antiémeutes susceptibles d'être déployés rapidement. Elle a continué à encourager, par des activités de sensibilisation, de jeunes femmes à postuler à l'Académie nationale de police et à joindre les rangs de la Police nationale d'Haïti, mais le taux de représentation féminine de 11 % prévu dans le plan de développement n'a pas encore été atteint. Les contraintes budgétaires de la Police nationale d'Haïti sont restées problématiques, les ressources disponibles étant insuffisantes pour répondre aux besoins définis dans le plan de développement.

32. En ce qui concerne l'amélioration des conditions de sécurité en Haïti, une baisse significative du nombre d'enlèvements a été observée. Toutefois, le soutien de la police de la MINUSTAH restait nécessaire pour permettre à la Police nationale d'Haïti d'endiguer la criminalité, notamment dans les zones métropolitaines sensibles de Port-au-Prince, et de lutter contre les bandes armées urbaines. La Mission a continué à mener des opérations de lutte contre la criminalité conjointement avec la Police nationale. À l'appui de cette action, elle a aussi continué d'assurer des programmes de prévention de la violence de voisinage axés sur les jeunes à risque et les groupes vulnérables, ainsi que des campagnes de communication et des activités visant à combattre la criminalité. La Mission et d'autres partenaires ont également produit une analyse qualitative et quantitative approfondie du problème du travail domestique des enfants, visant à en dégager les causes profondes en faisant appel à des techniques d'enquête, et à proposer des solutions pour y mettre fin.

33. Au cours de l'exercice considéré, de nombreuses nouvelles recrues sont venues renforcer les rangs des agents de surveillance douanière, qui, avec les policiers et les agents de l'immigration, ont contribué à renforcer la capacité du pays de surveiller ses frontières terrestres, maritimes et aériennes et de limiter la contrebande. Par ailleurs, on a assisté à une dégradation des relations entre Haïti et la République dominicaine aux frontières, mais des solutions ont rapidement été trouvées et des mesures ont été prises pour redresser la situation.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des conditions de sécurité dans l'ensemble d'Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre d'homicides signalés dans le pays (2011/12 : 860; 2012/13 : 942; 2013/14 : 620)

Objectif atteint; 932 homicides au total ont été signalés, contre 942 en 2012/13.

Diminution du nombre d'enlèvements signalés à Port-au-Prince (2011/12 : 104; 2012/13 : 116; 2013/14 : 95)	Objectif atteint; 27 enlèvements au total ont été signalés, principalement grâce au renforcement de la capacité de la Police nationale d'Haïti et à l'appui de la MINUSTAH.
Diminution du nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti tués (2011/12 : 28; 2012/13 : 20; 2013/14 : 12)	Objectif atteint; 16 agents de la Police nationale d'Haïti au total ont été tués, contre 20 en 2012/13.
Diminution du nombre de bandes armées actives signalées dans les zones sensibles de Cité Soleil, de Bel-Air et de Martissant (2011/12 : 23; 2012/13 : 18; 2013/14 : 20)	36 bandes armées au total ont été signalées actives dans les zones sensibles, principalement en raison du fait que chacune s'est fractionnée en deux entités distinctes.
Diminution du nombre d'incidents touchant à la sécurité dans les départements dont s'est retirée la présence militaire des Nations Unies (2011/12 : Grand'Anse : 10; Sud : 10; Nippes : 10; Nord-Ouest : 6; 2012/13 : Grand'Anse : 4; Sud : 1; Nippes : 16; Nord-Ouest : 3; 2013/14 : Grand'Anse : 0; Sud : 6; Nippes : 3; Nord-Ouest : 0; Sud-Est : 0)	Grand'Anse : 1; Sud : 4; Nippes : 19; Nord-Ouest : 9; Sud-Est : 9; l'augmentation du nombre d'incidents résulte de dynamiques propres à chacune des régions, qui étaient généralement liées à des revendications socioéconomiques.
Adoption par les autorités douanières de chiffres de référence en ce qui concerne le nombre d'incidents impliquant des armes enregistrés aux ports d'entrée	Le comité interministériel de lutte contre la contrebande et la corruption, qui a été chargé, à titre exceptionnel, d'assurer la sécurité aux frontières terrestres du pays, y compris d'établir des rapports sur tous les incidents impliquant des armes à feu survenant aux frontières, a indiqué qu'il ne comptait pas adopter de chiffres de référence à ce sujet.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par la Police des Nations Unies et les unités de police constituées de concert avec la Police nationale d'Haïti pour renforcer la sécurité dans les zones sensibles	89 32 962	Opérations menées dans les zones sensibles, principalement à Port-au-Prince Opérations conjointes menées dans le pays
Disponibilité opérationnelle quotidienne d'un dispositif d'intervention rapide assurée par des membres des contingents et des unités de police constituées afin de prévenir l'escalade des menaces contre la sécurité dans tous les départements haïtiens	Oui	Au moyen d'une force d'intervention rapide constituée de 30 agents des unités de police constituées prêts à se déployer à tout moment, 24 heures sur 24
Vols de reconnaissance hebdomadaires organisés afin que le personnel militaire, de police et civil de la Mission puisse effectuer le suivi de la sécurité, de l'assistance humanitaire et des secours en cas de catastrophe	2	Vols de reconnaissance organisés au-dessus de l'île de la Gonâve et de Port-au-Prince Le produit est inférieur aux prévisions en raison d'une diminution du nombre de demandes d'intervention et de l'amélioration des

	conditions de sécurité générales et de la situation humanitaire.
Opérations quotidiennes menées par des membres des contingents et des unités de police constituées pour assurer la sécurité des chantiers et d'autres activités et fournir une escorte aux organisations humanitaires, à leur demande	Oui Au moyen de 126 interventions visant à assurer la sécurité de chantiers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de responsabilité militaire, et de 185 missions consistant à fournir un appui ou une escorte aux organisations humanitaires
Patrouilles et opérations menées par des soldats et la Police des Nations Unies au niveau des quatre principaux postes frontière terrestres et maintien périodique, à ces postes, d'une présence chargée d'appuyer la Police nationale d'Haïti	Oui Au moyen de patrouilles quotidiennes menées conjointement par des membres de la Police nationale d'Haïti et de la Police des Nations Unies aux quatre principaux postes frontière terrestres
Appui opérationnel apporté au groupe des opérations conjointes de la Police nationale d'Haïti pour effectuer des ratissages et mener des opérations spéciales conjointes dans les 10 départements, en particulier à Port-au-Prince et aux alentours, à la demande des forces, aux fins de l'arrestation de chefs et de membres de bandes armées	Non Le produit n'a pas été exécuté car le groupe des opérations conjointes de la Police nationale d'Haïti n'était pas pleinement opérationnel.
Appui opérationnel quotidien fourni par la Police des Nations Unies à la Police nationale d'Haïti sous la forme d'un encadrement, au titre de la sécurisation des frontières terrestres, maritimes et aériennes dans la zone de Port-au-Prince	Oui Au moyen de patrouilles terrestres, effectuées conjointement deux fois par jour, et de patrouilles maritimes, organisées chaque semaine, dans la zone de Port-au-Prince, ainsi que de la coïmplantation dans les locaux des gardes-côtes à Killick (zone de Port-au-Prince), auxquels un appui opérationnel quotidien a été apporté. En ce qui concerne les frontières aériennes, un appui quotidien a été fourni dans le cadre du partage de locaux à l'aéroport international de Port-au-Prince.
Patrouilles quotidiennes effectuées conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti, avec l'appui de soldats, au titre de la sécurisation des frontières terrestres, maritimes et aériennes dans 8 départements	Oui Au moyen de patrouilles quotidiennes effectuées conjointement pour sécuriser les frontières terrestres et d'un appui aérien fourni à deux aéroports internationaux. En revanche, les patrouilles aux frontières maritimes n'ont pu être organisées qu'occasionnellement, les gardes-côtes d'Haïti ne disposant pas de suffisamment de navires et manquant de carburant.
Appui opérationnel quotidien fourni par la Police des Nations Unies et les unités de police constituées à la Police nationale d'Haïti pour assurer la sécurité des groupes vulnérables vivant dans les deux plus grands camps de déplacés à Port-au-Prince	Oui Au moyen de 1 848 patrouilles mobiles, de 5 974 patrouilles à pied, de 163 évacuations pour raisons sanitaires et de 3 463 activités de police de proximité organisées dans les deux plus grands camps de déplacés à Port-au-Prince
En collaboration avec des ministères, les autorités locales, des groupes et dirigeants locaux et l'équipe de pays des Nations Unies, exécution d'au moins	50 Programmes de lutte contre la violence de voisinage axés sur l'emploi ou la production de revenus et la formation professionnelle mis en

43 programmes de lutte contre la violence de voisinage aux fins de renforcer la cohésion sociale, de créer des emplois temporaires et d'offrir une aide juridique, des perspectives socioéconomiques et un appui psychosocial à quelque 43 000 personnes, dont des jeunes à risque ou liés à des groupes armés, des détenus, ou encore des enfants et des femmes touchés par la violence, dans les 14 secteurs que le Gouvernement a définis comme étant à risque

Mise en œuvre de 3 projets axés sur la sensibilisation et la médiation au niveau local, à l'appui de la participation active de la société civile et de l'action menée par les dirigeants locaux, des représentants de la jeunesse, des organisations de femmes et les autorités locales dans les 14 secteurs que le Gouvernement a définis comme étant à risque

Organisation de 80 activités de sensibilisation et de mobilisation sociale à l'intention de groupes vulnérables dans les secteurs marqués par la violence, afin de promouvoir une culture de paix et de faire mieux connaître le problème de la violence sexuelle et sexiste, en faisant notamment appel à la presse écrite et audiovisuelle

Organisation de 3 réunions, sur les sites de Cité Soleil, de Bel-Air et de Martissant, avec des représentants locaux, notamment d'organisations de la société civile, aux fins de promouvoir les activités

œuvre pour 56 433 personnes, comprenant l'apport d'un soutien psychosocial concerté à 635 jeunes et à 643 femmes; la construction et la remise à neuf d'infrastructures pour 41 030 jeunes; l'organisation d'activités de prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme pour 5 000 jeunes; la fourniture d'un appui à 275 victimes de violence à caractère sexuel ou sexiste ou à l'égard des enfants; et la fourniture d'une aide juridique à 8 850 adultes, jeunes et enfants

3 Projets relatifs à la protection de l'enfance, à la lutte contre le choléra et au dialogue sur la paix et l'exercice de l'autorité de dirigeants mis en œuvre à l'intention de 110 358 personnes

109 Activités de sensibilisation et de mobilisation sociale organisées pour 840 000 personnes, comprenant 11 programmes de formation (en matière d'éducation civique, de règlement des conflits, d'égalité des sexes, d'épanouissement des jeunes et de protection de l'enfance); 22 dialogues au niveau local (débat, forums et conférences sur la consolidation de la paix); 61 activités culturelles (spectacles de danse, concerts, événements sportifs) liées au thème de la non-violence, dont 15 ont fait l'objet d'une couverture médiatique; et la production de supports de sensibilisation

En ce qui concerne le recours à la presse écrite et audiovisuelle, 12 activités de sensibilisation à une culture de paix ont été organisées dans six régions au moyen de 21 reportages télévisés, de 5 débats télévisés sur une culture de paix à l'intention des jeunes, de 42 émissions de radio promouvant la paix et traitant plus particulièrement de la question de la violence sexuelle et sexiste, et d'un documentaire spécial pour la chaîne de télévision francophone consacré aux bénéficiaires du programme de lutte contre la violence de voisinage et à la contribution à une culture de paix par le travail et la non-violence.

1 Réunion

Le produit est inférieur aux prévisions en raison des restrictions imposées aux déplacements du personnel de la MINUSTAH.

de sensibilisation et de mobilisation sociale afin de prévenir le recrutement des enfants par des bandes armées

Réalisation d'un état des lieux en matière de services proposés aux enfants des populations touchées par la violence armée, en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires d'exécution

Non Le produit n'a pas été exécuté car la prestation de la Mission dépendait du financement de l'UNICEF pour cette activité.

En outre, l'UNICEF et d'autres partenaires d'exécution ont décidé de financer une étude sur les enfants soumis au travail domestique au lieu de réaliser l'état des lieux en question.

Rapports et analyses établis mensuellement sur les incidents faisant des victimes aux ports d'entrée

Oui Au moyen d'analyses relatives à la dégradation des relations entre les autorités haïtiennes et dominicaines et d'une proposition de plan de gestion de la frontière

Prestation d'avis techniques à l'Administration générale des douanes haïtienne lors de réunions hebdomadaires avec le directeur de la surveillance douanière afin d'améliorer les procédures de sécurité aux postes frontière, dans les ports maritimes et dans les aéroports, ainsi que pour l'établissement d'une loi portant création d'un groupe armé de surveillance douanière au sein de l'Administration générale des douanes

Oui Au moyen de réunions hebdomadaires, qui ont abouti à l'élaboration et à l'adoption d'un plan stratégique pour la surveillance douanière et à la révision de la loi sur la surveillance douanière de 1996

Communication en temps opportun de renseignements précis et objectifs sur la situation en matière de sécurité dans le pays afin d'éviter une escalade de la violence, au moyen de bulletins d'information quotidiens en français et en créole, de programmes mensuels en créole pour diffusion par 25 chaînes de télévision nationales, de conférences de presse hebdomadaires, d'Internet, d'ateliers et d'activités de formation dans tous les bureaux de la MINUSTAH

Oui Au moyen de la production de 70 émissions de radio mensuelles, de 32 sujets médiatiques, de plus de 125 sujets accessibles sur le Web, de 45 reportages télévisés, de 2 débats télévisés portant sur des questions de sécurité, de 3 projections de diapositives et d'une campagne multimédia pour la sécurité routière organisée conjointement avec la Police nationale d'Haïti au niveau national

Réalisation escomptée 1.2 : Amélioration des capacités opérationnelles et institutionnelles de la Police nationale d'Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de fonctionnaires de la Police nationale pour 10 000 résidents (2011/12 : 11,7; 2012/13 : 9,6; 2013/14 : 13,4)

Objectif atteint; 12,4 fonctionnaires pour 10 000 résidents

Adoption par la Police nationale d'Haïti d'instructions permanentes en matière de violence sexuelle et sexiste

Les instructions permanentes ont été établies au cours de l'exercice considéré et leur adoption par la Police nationale d'Haïti devrait intervenir prochainement.

Augmentation du nombre de projets conçus par le Groupe de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti en vue de faciliter la mise en œuvre du plan de développement pour 2012-2016 (2012/13 : 0; 2013/14 : 5)	Objectif atteint; 2 projets ont été lancés par le Groupe de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti en vue de faciliter la mise en œuvre du plan de développement pour 2012-2016, à savoir : a) le projet H-SMART, qui prévoit l'établissement de rapports quotidiens et mensuels sur les capacités des départements de la Police nationale d'Haïti; b) le Comité de mise en œuvre et suivi, établi conjointement avec la Police nationale d'Haïti afin de permettre aux donateurs internationaux de se rencontrer pour coordonner l'aide financière qu'ils fournissent à la Police nationale et débattre de l'évolution de ses besoins.
Augmentation du nombre de cadets qui sortent diplômés de l'École de la police, dont 10 % appelés à faire carrière dans le secteur pénitentiaire (2011/12 : 877; 2012/13 : 239; 2013/14 : 2 000)	Objectif atteint; 1 058 cadets ont été diplômés.
Augmentation du taux d'exécution du budget de la Police nationale d'Haïti (2011/12 : 87 %; 2012/13 : 89 %; 2013/14 : 92 %)	Objectif atteint; 99,6 % du budget de la Police nationale d'Haïti a été exécuté.
Augmentation du nombre de départements dans lesquels la Brigade de protection des mineurs est présente (2011/12 : 4; 2012/13 : 4; 2013/14 : 10)	Objectif atteint; la Brigade de protection des mineurs est présente dans les 10 départements.
Augmentation du nombre de prisons recevant des directives quant aux tâches à accomplir, mises au point par la Direction de l'Administration pénitentiaire (2011/12 : 1; 2012/13 : 4; 2013/14 : 17)	Objectif atteint; des directives ont été mises au point pour 13 prisons.
Augmentation du pourcentage de femmes dans les rangs de la Police nationale d'Haïti (2011/12 : 7,6 %; 2012/13 : 8,6 %; 2013/14 : 10,4 %)	Objectif atteint; la représentation des femmes dans les rangs de la Police nationale d'Haïti a atteint 9,6 %.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 2 formations de base à l'intention d'un total de 2 000 cadets appartenant aux 25 ^e et 26 ^e promotions, dont 10 % destinés au secteur pénitentiaire, avec notamment un stage de formation pratique de 12 mois et une vérification des antécédents des candidats	1 160	Cadets appartenant à la 25 ^e promotion, dont 106 (9,1 %) destinés au secteur pénitentiaire, ont reçu une formation de base. Le produit est inférieur aux prévisions car les deux promotions ont commencé leur cursus à l'École de la police avec du retard, la 26 ^e promotion ne l'ayant entamé qu'après l'exercice considéré.
Opérations conjointes de la Police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti, selon la fréquence requise par cette dernière – opérations tactiques contre des éléments criminels, fondées	89	Opérations menées, aboutissant à l'arrestation de 134 membres de bandes armées, de 83 personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants et de 11 évadés de prison

sur des enquêtes réalisées par les services de renseignement et sur une planification stratégique

Organisation, à l'intention de 600 fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti, de 24 cours spécialisés consacrés aux enquêtes criminelles, à la lutte antiémeutes, à la violence sexuelle et sexiste, à la protection rapprochée et à la protection civile

Conduite d'un encadrement hebdomadaire sur le terrain pour 2 000 fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti répartis dans tout le pays, à des fins de perfectionnement

Fourniture d'un appui hebdomadaire à l'Académie nationale de police au titre d'une formation approfondie à l'intention de 45 hauts responsables ayant le grade d'inspecteur divisionnaire afin qu'ils soient promus commissaires et à l'intention de 150 fonctionnaires de classe IV afin qu'ils soient promus inspecteurs

Fourniture d'une assistance technique quotidienne à la Police nationale d'Haïti pour qu'elle puisse vérifier, en collaboration avec le Bureau de l'Inspecteur général, l'intégrité de 2 500 de ses fonctionnaires dans le cadre du programme conjoint conçu à cette fin

Prestation quotidienne d'une assistance technique à la Police nationale d'Haïti afin de renforcer les composantes protection des frontières, en particulier aux frontières maritimes, avec le concours des gardes-côtes de la Police nationale d'Haïti à Port-au-Prince, à Cap-Haïtien, aux Cayes et à Port-de-Paix, ainsi que dans les deux aéroports internationaux et aux quatre principaux postes frontière terrestres

Prestation d'une assistance technique quotidienne à la Police nationale d'Haïti en matière de planification, de gestion et de coordination de

24 Cours spécialisés ont été organisés à l'intention de 532 fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti.

1 819 Fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti ont reçu un encadrement hebdomadaire sur le terrain.

Le produit est inférieur aux prévisions en raison de l'annulation de séances de formation et d'encadrement pour des raisons opérationnelles et en raison de l'affectation de policiers des Nations Unies à des activités autres que l'encadrement.

Non Le produit n'a pas été exécuté en raison de contraintes financières. Aucune séance de formation n'a été organisée à l'intention de fonctionnaires de classe IV, leur inscription à l'Académie de police ayant accusé du retard. Une formation a cependant été dispensée à 36 commissaires.

Oui Pour les procédures de vérification de l'intégrité relatives à 2 565 fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti

Oui Au moyen de réunions hebdomadaires tenues au Cabinet du Premier Ministre et de réunions mensuelles avec tous les partenaires qui traitent des questions maritimes. En ce qui concerne les frontières terrestres, une assistance a été fournie sous la forme de visites sur le terrain et de stages de formation mensuels organisés à l'intention des fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti affectés aux commissariats le long des frontières. Pour ce qui est des aéroports, ils ont reçu une assistance de la Mission grâce à sa coïmplantation permanente dans les locaux de la Police nationale d'Haïti.

Oui Au moyen de réunions bihebdomadaires avec la Police nationale d'Haïti

la mise en œuvre de son plan de développement pour 2012-2016

Prestation d'une assistance technique hebdomadaire à la Police nationale d'Haïti à deux titres : renforcement de ses systèmes budgétaire et financier et amélioration des capacités de son service des achats

Réunions hebdomadaires avec les autorités de la Police nationale d'Haïti et les donateurs avec pour objectif la préparation de propositions d'assistance technique et financière de donateurs internationaux aux fins du renforcement de la direction des services administratifs et généraux de la Police nationale d'Haïti, en particulier dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines, logistique, approvisionnement, gestion du parc de véhicules et communications

Prestation quotidienne d'avis techniques à la Direction de l'Administration pénitentiaire concernant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques propres à renforcer les capacités opérationnelles et administratives de manière à les rendre conformes aux normes internationales en vigueur

Prestation d'une assistance technique quotidienne à la Direction de l'Administration pénitentiaire, grâce au partage de locaux avec le Directeur adjoint de l'Administration pénitentiaire et à son encadrement lors de l'élaboration et de l'application d'outils de gestion et d'instructions permanentes dans les domaines de la planification, du recrutement et de l'évaluation des performances

Prestation d'une assistance technique à la Direction de l'Administration pénitentiaire dans le cadre des enquêtes officielles diligentées en cas d'allégation de mauvaise conduite ou de violation des droits des détenus visant un membre du personnel

Oui Au moyen d'un encadrement quotidien de la Police nationale d'Haïti accompagné de la fourniture d'une assistance technique afin de l'aider à perfectionner et à renforcer la planification et l'exécution de ses systèmes budgétaire et financier et à améliorer les capacités de son service des achats

Oui Au moyen de réunions mensuelles et périodiques avec les autorités de la Police nationale d'Haïti et les donateurs

Oui Au moyen de réunions et visites quotidiennes visant à suivre la mise en œuvre de 14 documents directifs traitant de questions opérationnelles et administratives liées au système pénitentiaire, ainsi que de réunions hebdomadaires ayant pour objectif de mettre à jour 17 plans de secours pour les prisons afin de mieux réagir dans les situations d'urgence. Un ensemble de directives relatives à la santé mentale des détenus ont également été élaborées et mises en œuvre au cours de l'exercice considéré.

Oui Au moyen de réunions hebdomadaires portant sur l'application d'outils de gestion, l'évaluation des performances, l'établissement et le renouvellement de contrats, l'absentéisme et la sécurité dans les prisons

Oui Au moyen de réunions hebdomadaires consacrées à des questions relatives aux violations de droits fondamentaux des détenus, aux cas d'insuffisance professionnelle du personnel, aux soins de santé inadéquats, aux transferts tardifs à l'hôpital et au mauvais traitement des détenus

Réunions hebdomadaires avec la Direction de l'Administration pénitentiaire pour élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique efficace aux fins de l'amélioration de l'infrastructure du système pénitentiaire

10 visites d'évaluation et séances de sensibilisation menées conjointement avec la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti pour lutter contre les atteintes aux droits de l'enfant

4 visites des principaux ports d'entrée effectuées conjointement avec la Brigade de protection des mineurs et l'Institut de recherche en matière de politiques et de protection sociales afin de déterminer l'ampleur des activités de traite d'enfants

2 séances de formation aux questions relatives à la protection de l'enfance à l'intention de 100 fonctionnaires de la Brigade de protection des mineurs et des coordonnateurs désignés au sein de la Police nationale d'Haïti, et 2 séances de formation aux activités de lutte contre la traite d'enfants à l'intention de 25 fonctionnaires de la Brigade de protection des mineurs en poste aux frontières

Prestation hebdomadaire d'une assistance technique à la Police nationale d'Haïti en vue de l'établissement dans les départements de 10 bureaux de coordination relevant de la Police nationale d'Haïti pour mener des activités concertées contre la violence sexuelle et sexiste

Mise en œuvre, conjointement dans les médias et au niveau local, d'une campagne d'information sur le renforcement des capacités de la police et

Oui Au moyen de la prestation d'une assistance logistique et technique pour élaborer le plan stratégique, qui a abouti à la création et à la mise en œuvre de 8 projets, dont 2 à effet rapide, visant à améliorer les conditions de sécurité, de travail et d'hygiène ainsi que la taille des cellules dans les prisons. Les projets ont été conçus en coopération avec divers partenaires, notamment le Comité international de la Croix-Rouge. Les projets à effet rapide ont été mis en œuvre afin de remplacer les projets élaborés par les partenaires et liés au plan stratégique en vue d'améliorer les conditions de sécurité, de travail et d'hygiène ainsi que la taille des cellules dans les prisons.

Non Le produit n'a pas été exécuté en raison de contraintes financières liées au voyage des membres de la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti.

1 Visite effectuée à Malpasse en mai 2014

Le produit est inférieur aux prévisions en raison de contraintes financières liées au voyage des membres de la Brigade de protection des mineurs et de l'Institut de recherche en matière de politiques et de protection sociales.

1 Séance de formation organisée pour 22 fonctionnaires de la Brigade de protection des mineurs et interlocuteurs de la Police nationale d'Haïti

Le produit est inférieur aux prévisions car les fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti affectés à la Brigade et en poste aux frontières étaient en nombre insuffisant et devaient assurer d'autres tâches en réponse à des besoins pressants au lieu de se consacrer uniquement aux travaux de la Brigade.

Oui Au moyen de la construction et de la remise en état de 4 bureaux de coordination départementale de la Police nationale d'Haïti, soit un total de 5 bureaux sur les 10 prévus

Le produit est inférieur aux prévisions car la phase de construction a pris plus de temps que prévu.

Oui Au moyen d'activités d'information sur le renforcement des capacités de la police, notamment la diffusion de 14 émissions de

sur le code de déontologie, et sensibilisation de la population haïtienne au renforcement et à la formation professionnelle de la Police nationale d'Haïti, par l'entremise d'émissions mensuelles diffusées par 25 stations de radio et 13 chaînes de télévision locales, de la presse écrite locale et internationale, d'Internet et au moyen de la diffusion de documents promotionnels

radio, l'organisation de 3 conférences de presse, la réalisation de 2 interviews et la rédaction de 237 articles en ligne sur les activités menées par la Police des Nations Unies, conjointement ou en coopération avec la Police nationale d'Haïti

En outre, des documents promotionnels et des informations sur la police de proximité et les méthodes et procédures d'arrestation ont été conçus et distribués dans l'ensemble du pays.

Composante 2 : gouvernance démocratique et légitimité de l'État

34. Au cours de la période considérée, la Mission a continué d'offrir une assistance au Gouvernement dans les domaines du renforcement de la gouvernance démocratique, de la consolidation de l'autorité de l'État et du renforcement des institutions. Cette composante couvre les activités menées par la Section des affaires politiques, la Section des affaires civiles, la Section de la communication et de l'information, la Section de l'assistance électorale, la Section de la lutte contre la violence de proximité, la Section des affaires juridiques et le Groupe de la coordination régionale.

35. Pendant l'exercice 2013/14, la composante s'est essentiellement employée à :

- a) soutenir l'action que mène le Représentant spécial du Secrétaire général en matière de promotion de la stabilité et de consolidation de la démocratie en Haïti, et notamment de formation d'un consensus entre les branches législative et exécutive;
- b) promouvoir la promulgation de lois fondamentales et offrir une assistance à cette fin;
- c) renforcer la capacité des institutions nationales et locales de s'acquitter de fonctions administratives clefs;
- d) renforcer les capacités du Conseil électoral permanent, aider à l'organisation des élections et évaluer progressivement la capacité du Conseil d'assumer seul la pleine responsabilité de l'organisation des élections;
- e) renforcer la capacité des administrations municipales en place d'exécuter leurs budgets, d'assurer la gestion d'urgence et de percevoir des recettes;
- f) renforcer les capacités de planification et de développement des délégations départementales;
- g) renforcer la capacité de la société civile de défendre les droits de ses mandants;
- h) renforcer les capacités des médias indépendants dans tout le pays.

36. La loi sur la formation, le fonctionnement et le financement des partis politiques a été adoptée en janvier 2014. Le début de 2014 a été en grande partie marqué par le dialogue amorcé entre le pouvoir exécutif, le Parlement et certains partis politiques, qui a abouti à la signature de l'Accord d'El Rancho, prévoyant la tenue du premier tour des élections en octobre 2014. Le reste de l'année a été caractérisé par le piétinement des négociations sur la mise en œuvre des principales dispositions de l'Accord, notamment celles prévoyant la mise en place du Conseil électoral et l'amendement de la loi électorale qui était indispensable à l'organisation des élections.

37. Le Code douanier a été présenté au Parlement et devrait être adopté prochainement. Au total, 125 agents de surveillance douanière ont été recrutés, formés et déployés aux points d'entrée. La loi portant prévention et répression de la corruption a été adoptée en mai 2014, et un service chargé de la problématique

hommes-femmes a été créé en décembre 2013 au Parlement. En outre, une loi électorale a été adoptée en décembre 2013. En avril 2014, la Chambre des députés a voté des amendements qui n'ont pas encore été examinés par le Sénat. Par voie de conséquence, la rédaction d'un code électoral et de la réglementation connexe a été reportée à une date ultérieure. Un premier projet de loi portant organisation et fonctionnement du Ministère de la justice et de la sécurité publique a été soumis au Ministre et attend d'être présenté en Conseil des ministres.

38. Le nombre d'administrations municipales désignées par le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales comme « municipalités en difficulté » et qui ne satisfont pas aux normes de gestion administrative et financière a diminué et l'ensemble des 140 municipalités ont adopté leurs budgets. En outre, plusieurs municipalités ont réussi à financer 50 % de leur budget grâce aux recettes fiscales et certaines délégations départementales ont vu leur rôle de coordination s'accroître.

39. Des améliorations ont été notées en ce qui concerne le renforcement de la capacité des entités non étatiques de participer aux processus de prise de décisions et de défendre les priorités et les droits de la population locale, y compris des femmes, aux échelons communal et départemental.

Réalisation escomptée 2.1 : Promotion d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption d'un programme législatif arrêté d'un commun accord par le pouvoir exécutif et le Parlement

Aucun programme législatif n'a pu être arrêté en raison du blocage politique persistant concernant les élections.

Diminution du nombre de troubles civils provoqués par des questions sociopolitiques (2011/12 : 66; 2012/13 : 127; 2013/14 : 160)

Il y a eu au total 660 troubles civils découlant de revendications socioéconomiques et de problèmes politiques non résolus.

Adoption de lois sur les partis et les groupes politiques

Objectif atteint; des lois relatives à la formation, au fonctionnement et au financement des partis politiques ont été adoptées en janvier 2014.

Augmentation du nombre de projets de loi soumis par l'exécutif au Parlement pour examen (2011/12 : 50; 2012/13 : 3; 2013/14 : 30)

Objectif atteint; 7 projets de loi ont été adoptés.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Tenue de 4 réunions par mois avec le Président et le Premier Ministre en vue d'évaluer les progrès du dialogue entre le Gouvernement et les partis politiques, les groupes de la société civile et les acteurs du secteur privé

Oui Chaque mois, au moins 4 réunions ont été tenues par le Représentant spécial du Secrétaire général dans le cadre de l'exercice de ses bons offices pour appuyer le processus politique et encourager le dialogue en vue d'éliminer les obstacles retardant la tenue des élections, avant et après la signature de l'Accord d'El Rancho, en mars 2014.

Tenue de 2 réunions par mois avec les principaux conseillers du Président en vue de promouvoir la participation de tous à la vie politique

Réunions bimensuelles avec des acteurs du secteur privé national et international en vue de déterminer les besoins en matière de politiques susceptibles de favoriser les investissements et la croissance du secteur privé

Réunions bimensuelles avec des conseillers du Président et des parlementaires sur l'établissement et la mise en œuvre d'un programme législatif à l'appui de la croissance du secteur privé

Soutien technique et recours à des missions de bons offices pour progresser sur la voie de l'adoption d'un programme législatif et favoriser la recherche de consensus entre les partis politiques, notamment en tenant des réunions hebdomadaires avec les Présidents du Sénat et de la Chambre des députés et des réunions hebdomadaires avec les représentants des partis politiques

Tenue de réunions mensuelles avec des organisations de la société civile aux niveaux national et local, en vue de déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités et les thèmes prioritaires du dialogue sans exclusive avec les institutions de l'État

Oui Chaque mois, au moins 2 réunions ont été tenues avec les principaux conseillers du Président pour engager un dialogue et progresser sur la question de la tenue des élections.

Oui Chaque mois, au moins 2 réunions ont été tenues avec des acteurs du secteur privé en vue de connaître leur position au sujet de la politique économique, du processus de dialogue, des élections et de la réforme de la constitution.

Oui Chaque mois, au moins 3 réunions ont été tenues avec des conseillers du Président et des parlementaires pour tenter de parvenir à un accord relatif à un programme législatif à l'appui de la croissance du secteur privé et pour encourager l'adoption de lois essentielles à la promotion des politiques économiques et à la tenue des élections afin d'assurer le renouvellement des mandats du personnel politique nécessaire au maintien de la stabilité institutionnelle.

Oui Des réunions bihebdomadaires ont été tenues avec des représentants de partis politiques et les Présidents du Sénat et de la Chambre des députés ainsi qu'avec des associations de femmes, pour engager la concertation et encourager la recherche d'un consensus et la communication entre les partis politiques grâce à une législation notamment électorale aux fins d'appliquer les nouvelles dispositions de la constitution relatives à la participation des femmes à la vie politique.

Par ailleurs, afin de promouvoir la participation des femmes à la vie politique, un atelier de deux jours a été organisé en collaboration avec le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes, ainsi qu'un atelier réunissant 100 représentantes d'organisations de femmes.

Oui Des réunions mensuelles ont été tenues et 64 groupes de discussion ont été formés avec des membres de la société civile, afin de déterminer les priorités et les besoins en ce qui concerne le dialogue sans exclusive prévu avec les institutions de l'État

Organisation, dans l'ensemble du pays, de 120 réunions-débats destinées aux autorités locales, aux notables locaux et aux représentants de la société civile, dont les associations de femmes, au personnel d'appui aux élections et aux candidats aux élections locales et législatives, en vue de promouvoir la participation politique en mettant notamment l'accent sur la société civile, les femmes, le dialogue politique et la réconciliation nationale

Organisation de 3 stages de formation à l'intention de 180 personnes – représentants de la société civile et d'associations et journalistes –, dans 10 départements, en vue de permettre aux stations de radio de renforcer leur capacité de couvrir des débats parlementaires et de diffuser des programmes destinés à promouvoir le dialogue entre membres du Parlement, autorités élues et la population

Tenue, avant et pendant les élections, de campagnes mensuelles d'information multimédia visant à favoriser le dialogue politique entre autorités locales, responsables locaux et représentants de la société civile, y compris les associations de femmes, et à soutenir le processus électoral par la diffusion d'émissions de radio et de télévision, par la presse, Internet, les médias sociaux et les supports d'information et de promotion

Organisation d'une campagne d'information sur le Conseil électoral permanent au moyen d'émissions diffusées sur la radio MINUSTAH FM, 25 stations de radio locales et 13 stations de télévision locales

118 Réunions-débats ont été organisées au niveau local pour débattre des problèmes électoraux, promouvoir la participation à la vie politique et le dialogue, et inciter à la prise de responsabilité personnelle grâce à l'éducation civique.

Non Les difficultés de financement n'ont pas permis d'atteindre l'objectif.

Oui Diffusion sur Internet de 55 reportages; participation à 114 forums locaux sur l'éducation civique et participation à titre individuel à 13 émissions radiophoniques sur les élections, à 7 reportages télévisés et à 6 émissions en direct; publication de 6 communiqués de presse sur le dialogue politique; et installation de 65 panneaux d'affichage pour la campagne nationale d'information concernant l'inscription sur les listes électorales

Oui Aux fins de sensibiliser la population à la tenue des élections et à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales, 21 émissions radiophoniques ont été diffusées sur la radio MINUSTAH FM et distribuées à des stations de radio locales, et 7 émissions télévisées ont été diffusées au niveau national et sur le Web à l'intention de la diaspora.

Réalisation escomptée 2.2 : Renforcement des institutions de l'État à l'échelon national

Indicateurs de succès prévus

Adoption de lois nouvelles ou révisées sur la corruption, la fonction publique, la fonction publique parlementaire, les investissements et la douane, ainsi que de lois régissant l'organisation

Indicateurs de succès effectifs

La loi sur la lutte contre la corruption a été adoptée en mai 2014. En mars 2014, un service chargé de la problématique hommes-femmes a été créé au Parlement pour veiller au respect du quota minimum de 30 % de représentation

des institutions publiques, qui prennent en compte le quota minimum de 30 % de représentation des femmes, tel que stipulé dans la Constitution	féminine. Le Code douanier a été présenté au Parlement et devrait être adopté prochainement.
Augmentation du nombre de départements dans lesquels le Conseil électoral permanent assure la logistique des élections (2011/12 : 0 (pas d'élections); 2012/13 : 0 (pas d'élections); 2013/14 : 7)	Les élections locales et législatives partielles prévues pour l'exercice 2013/14 ont été reportées.
Augmentation du pourcentage du budget électoral mis à disposition par l'État (2011/12 : 0 (pas d'élections); 2012/13 : 30 %; 2013/14 : 50 %)	Les élections locales et législatives partielles prévues pour l'exercice 2013/14 ont été reportées.
Établissement par le Conseil électoral d'un code électoral et de la réglementation connexe	Un projet de code électoral a été établi, mais il ne pourra être appliqué qu'une fois la loi électorale adoptée.
Augmentation du nombre d'agents de surveillance douanière affectés aux différents points d'entrée sur le territoire pour réglementer le passage des marchandises et des passagers (2011/12 : 2; 2012/13 : 4; 2013/14 : 15)	Objectif atteint : 125 agents de surveillance douanière ont été recrutés, formés et déployés aux points d'entrée.
Projet initial d'une nouvelle loi portant organisation et fonctionnement du Ministère de la justice et de la sécurité publique, établi par le Ministère et soumis à l'examen du Conseil des ministres	Un projet initial a été établi et devrait être examiné prochainement par le Ministère de la justice et de la sécurité publique. Il devrait également être présenté en Conseil des ministres.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui technique au Directeur général de l'Administration générale des douanes et au Directeur général de la Direction de l'immigration et de l'émigration dans le cadre de réunions hebdomadaires destinées à élaborer une stratégie actualisée permettant d'optimiser les procédures de contrôle aux points d'entrée sur le territoire, d'améliorer la perception des recettes et de renforcer les capacités d'ensemble des deux administrations, ainsi qu'à préparer les demandes d'assistance adressées aux donateurs internationaux	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues pour élaborer une stratégie actualisée, y compris le recrutement de 125 agents de surveillance douanière et la mise en œuvre d'un programme de formation visant à renforcer les capacités du Gouvernement haïtien à collecter des recettes douanières et à sécuriser les points d'entrée. En outre, le Directeur général de l'Administration générale des douanes a déclaré que quelque 545 millions de dollars avaient été collectés et que plusieurs demandes d'assistance avaient été préparées à l'intention des donateurs internationaux.
Appui technique au Ministère de l'économie et des finances dans le cadre de réunions hebdomadaires, en vue de déterminer les besoins, d'élaborer des propositions d'assistance technique et financière de donateurs internationaux et de conduire des	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec des conseillers du Ministère de l'économie et des finances, notamment sur la mise en place d'un programme de formation à l'intention de 15 agents de surveillance douanière sur les

réformes de la perception des impôts et taxes, des douanes et de la coordination des politiques de gestion des frontières

fonctions de base de leur mandat, financé par des donateurs internationaux.

En outre, un appui technique a été fourni pour favoriser la création d'une commission technique des frontières dans le cadre d'une stratégie intégrée de gestion des frontières. En novembre 2013, la présidence a publié un décret portant création de la commission, mais cette dernière n'était pas entrée en fonctions à la fin de l'exercice considéré.

Tutorat à l'intention des agents de surveillance douanière affectés aux points d'entrée et formation de ces agents sur le lieu de travail

Oui Des séances bihebdomadaires de tutorat ainsi que des formations sur le lieu de travail ont été assurées à l'intention des agents de surveillance douanière affectés aux points d'entrée.

Le produit n'a été que partiellement réalisé du fait des retards pris dans le recrutement d'un spécialiste de la gestion des frontières.

Prestation d'un appui technique quotidien au Ministère de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la défense nationale par le personnel de la MINUSTAH détaché, en vue de promouvoir la réforme des administrations publiques locales et de mettre en œuvre la décentralisation budgétaire

Oui Une assistance technique quotidienne a été fournie au Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales pour appuyer le dialogue avec le Parlement, le Bureau de la gestion des ressources humaines du Gouvernement, le Ministère de la planification et de la coopération extérieure et des organisations de la société civile sur la décentralisation budgétaire et la gestion des ressources humaines, dans le cadre du programme de réforme de l'État et des finances des collectivités locales.

Tenue de réunions bimensuelles avec le Directeur général et le Directeur juridique du Conseil électoral permanent en vue d'étudier ou d'élaborer des règlements d'application du code électoral révisé, d'examiner les dépenses liées aux élections passées et de réduire les coûts, de manière à assurer la viabilité et l'appropriation nationale du système électoral haïtien

Non Le produit prévu n'a pas été réalisé, l'établissement des règlements d'application du code électoral ne pouvant intervenir avant l'adoption de la loi électorale amendée, publiée en décembre 2013.

Appui au renforcement des capacités du Conseil électoral permanent par le biais des actions suivantes : la tenue, aux niveaux national et départemental, de réunions hebdomadaires consacrées à la logistique; l'organisation de deux séminaires de formation d'une semaine sur l'administration et la logistique électorales, à l'intention de 33 cadres du siège et des structures départementales du Conseil électoral permanent

Oui Des réunions hebdomadaires ont été tenues entre le Groupe d'assistance électorale et les centres communs départementaux pour l'appui électoral au sujet de la planification et de l'organisation des élections. Toutefois, les séminaires de formation d'une semaine prévus n'ont pas eu lieu en raison de l'instabilité politique et des retards dans le recrutement des membres du Bureau électoral départemental du Conseil électoral.

4 stages de formation pour 12 techniciens du Conseil électoral permanent dans les domaines suivants : la logistique électorale, la planification et la gestion des opérations électorales, les systèmes d'information géographique, les communications et l'information

Tenue de réunions ou de séminaires techniques mensuels avec la Police nationale d'Haïti, en vue de renforcer les capacités nationales en matière de sécurité électorale, y compris l'organisation conjointe, par le Conseil électoral permanent et la Police nationale d'Haïti, d'un séminaire de formation en matière de sécurité électorale à l'intention de 13 membres de la Police nationale

Prestation de conseils techniques et d'un appui logistique au Conseil électoral permanent dans le cadre de réunions hebdomadaires puis quotidiennes à mesure qu'approche la date des élections

Organisation d'un atelier médiatisé à l'intention de 60 participants, dont des parlementaires, des représentants de la société civile et la Direction générale de l'Unité de lutte contre la corruption, sur le thème du projet de loi sur la prévention et l'élimination de la corruption

Tenue de réunions hebdomadaires avec le personnel du Ministère de la justice et de la sécurité publique en vue d'améliorer la structure du Ministère et d'aider à l'élaboration d'une loi portant définition des fonctions du Ministère

Prestation d'un appui technique mensuel au Centre pour les opérations d'urgence en vue d'en renforcer l'efficacité au niveau national

Assistance technique au Conseil électoral permanent et à ses partenaires, dont l'Organisation des États américains et l'International Foundation for Electoral Systems, en vue de la conceptualisation et de l'élaboration d'une stratégie

Non Le produit prévu n'a pas été réalisé du fait des remaniements intervenus parmi les membres nommés des Conseils électoraux et plusieurs hauts fonctionnaires recrutés occupant des postes clefs.

Toutefois, les membres du Conseil chargés de l'information et de la communication ont bénéficié d'une formation aux techniques de communication pendant l'exercice considéré.

Oui 3 réunions mensuelles et 3 séminaires techniques ont permis de former 49 agents de la Police nationale d'Haïti à la sécurité des activités électorales. La formation devrait encore être étendue à tous les membres de la police nationale à mesure que la date des élections approche. Le séminaire commun de formation n'a toutefois pas eu lieu, l'équipe de la Police nationale chargée des élections n'ayant toujours pas été créée.

Oui Des réunions sur des sujets techniques ont été tenues au niveau national avec la Commission de sécurité, logistique et nationalisation et la Commission des achats, ainsi que des réunions périodiques avec des centres communs départementaux pour l'appui électoral sur les préparatifs des élections dans les régions.

Non Le produit prévu n'a pas été réalisé en raison de l'adoption tardive de la loi sur la lutte contre la corruption, en mai 2014.

Non Le produit prévu n'a pas été réalisé, la MINUSTAH ayant été remplacée par le PNUD à la tête du projet.

Oui Des réunions mensuelles ont été tenues pour actualiser les plans d'intervention d'urgence aux niveaux national et départemental, les capacités en matière de remontée de l'information et les mesures de préparation.

Oui Un projet de plan de communication et de sensibilisation du Conseil électoral permanent a été élaboré, et devait encore être adopté à la fin de l'exercice considéré.

de communication ainsi que de la mise en œuvre, par le Conseil électoral permanent, d'une campagne de sensibilisation aux élections

Organisation d'une campagne nationale hebdomadaire d'information et de sensibilisation des électeurs, notamment contre la violence, en vue de contribuer à l'instauration d'un climat propice à la tenue d'élections libres et régulières, campagne qui prendra la forme de messages radio et d'affiches et fera appel aux mouvements associatifs, à la communication interpersonnelle et aux médias

Réunions mensuelles avec le Ministère de la santé publique et de la population et d'autres ministères compétents en vue de donner des conseils sur la mise en œuvre du plan stratégique national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida visant à réduire la mortalité liée au sida ainsi que la transmission du VIH par voie sexuelle et la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Oui Une campagne nationale de lutte contre la violence de voisinage a été organisée, comprenant notamment 6 émissions diffusées dans les médias sociaux, 235 panneaux d'affichage, 120 forums électoraux locaux, 36 banderoles et 5 000 affiches. En outre, les spécialistes de l'information ont travaillé en partenariat avec le National Democratic Institute pour sensibiliser les électeurs au niveau local en mettant l'accent sur l'éducation civique et l'inscription sur les listes électorales. De même, la campagne d'inscription sur les listes électorales a été soutenue en parallèle par une campagne d'information sur l'Office national d'identification, notamment à 70 panneaux d'affichage, 10 000 affiches et 15 000 t-shirts.

Oui Des réunions mensuelles ont été tenues sur la prévention du VIH/sida et la promotion des services fournis par le Ministère de la santé publique à l'appui du Plan stratégique national de lutte contre le VIH avec notamment les ministères de la santé, de la jeunesse et des sports, de l'éducation, de la condition de la femme et de l'intérieur, ainsi qu'une association de personnes vivant avec le VIH, des groupes de lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, des groupes de femmes et de jeunes, et 5 000 t-shirts, 2 000 affiches et 20 banderoles ont été distribués et des brochures ont été produites.

Réalisation escomptée 2.3 : Capacité accrue des institutions décentralisées de gérer des budgets et d'appliquer des stratégies et des plans de développement

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre de municipalités qui ne respectent pas les normes de gestion administrative et financière établies par le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et le Ministère de la défense nationale, et qui sont classées comme étant des « municipalités en difficulté » (2011/12 : 50; 2012/13 : 56; 2013/14 : 30)

Objectif atteint; 11 administrations municipales ont été classées comme municipalités en difficulté, contre 56 en 2012/13.

Augmentation du nombre de municipalités qui élaborent et exécutent un budget destiné à améliorer la prestation des services de base (2011/12 : 60; 2012/13 : 140; 2013/14 : 90)	140 municipalités ont adopté et exécuté leurs budgets.
Augmentation du nombre de municipalités qui peuvent générer 50 % de leur budget grâce aux recettes fiscales locales (2011/12 : 12; 2012/13 : 5; 2013/14 : 25)	Objectif atteint; 21 municipalités ont pu générer 50 % de leur budget grâce aux recettes fiscales locales.
Augmentation du nombre de délégations départementales qui tiennent des réunions mensuelles de coordination avec les directeurs départementaux en vue de mettre en application les directives gouvernementales à l'échelon local (2011/12 : 3; 2012/13 : 6; 2013/14 : 8)	Objectif atteint; les 10 délégations départementales ont tenu au moins deux réunions de coordination pendant la période considérée.
Augmentation du pourcentage des centres d'opération d'urgence qui, à l'échelon municipal, utilisent des outils de gestion de l'information et tiennent à jour des plans d'intervention d'urgence (2012/13 : 10 %; 2013/14 : 40 %)	Objectif atteint; 50 % des centres d'opérations d'urgence dans les municipalités utilisent davantage des outils de gestion de l'information et ont mis à jour leurs plans d'intervention d'urgence.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Assistance technique dispensée chaque mois aux 10 délégations départementales et 42 vice-délégations départementales par des membres du personnel de la MINUSTAH détachés auprès d'elles comme conseillers nationaux, en vue de renforcer leurs capacités administratives et d'améliorer la planification et la prestation de services sociaux de base au niveau local	Oui	100 réunions et stages de formation ont été organisés à l'intention des 10 délégations départementales et 42 vice-délégations.
Réunions hebdomadaires avec les directions départementales du Ministère de la planification et de la coopération externe, en vue d'élaborer et de renforcer les mécanismes de coordination locaux et de promouvoir la planification du développement local	Oui	Des réunions bihebdomadaires (91 pendant la période considérée) ont été organisées pour planifier, organiser et renforcer les mécanismes de coordination.
Assistance technique dispensée chaque mois à 140 administrations municipales afin de leur donner les moyens administratifs et budgétaires d'assurer les services publics locaux, grâce, notamment, à l'élaboration de plans sur l'exécution du budget, le renforcement des capacités pour la collecte des recettes publiques et la gestion de projets, le renforcement des compétences administratives des employés municipaux et l'amélioration des prestations des services de base	Oui	Plus de 500 réunions et sessions de formation ont été organisées toutes les semaines dans 140 municipalités.

Réalisation de 120 projets à effet rapide largement médiatisés, afin d'aider les institutions publiques et la société civile des 10 départements à renforcer les capacités locales dans les domaines de l'état de droit et des droits de l'homme, de la gouvernance démocratique, de la sécurité et de la stabilité	137	Projets à effet rapide largement médiatisés et mis en œuvre dans les 10 départements, dont 30 projets en faveur de l'état de droit et la bonne gouvernance, 42 projets sur la lutte contre le choléra, 12 projets visant à améliorer la sûreté et la sécurité dans les lieux publics, 40 projets visant à améliorer les infrastructures publiques et 13 projets sur la prévention des catastrophes, la protection de l'environnement, les moyens de subsistance et les initiatives permettant de générer des revenus
Diffusion d'informations destinées à mieux faire connaître les projets à effet rapide dans les 10 départements, au moyen de la presse, d'Internet, des médias sociaux, de supports promotionnels distribués dans les bureaux régionaux de la MINUSTAH et de la diffusion de 13 émissions de télévision et de 25 émissions de radio sur les réseaux locaux	Oui	La télévision, les médias sociaux, Internet et la presse écrite ont assuré la couverture de 100 projets à effet rapide mis en œuvre dans les 10 départements.
1 stage d'initiation à l'administration locale de base à l'intention de 420 agents nouvellement recrutés au sein des municipalités	Non	Le stage n'a pas eu lieu du fait du retard pris dans l'organisation des élections municipales.
1 atelier de renforcement des capacités en matière d'administration locale pour 50 agents représentant les 10 délégations départementales, la formation étant axée sur les relations avec les autorités municipales	1	Atelier de renforcement des capacités sur la gouvernance locale a été organisé à l'intention de 52 agents représentant les 10 délégations départementales.
Prestation d'un appui technique aux 140 municipalités en vue de la rédaction des bilans d'actions	Oui	450 réunions officielles et séances de formation ont été organisées à l'intention des 140 municipalités pour l'élaboration de bilans d'actions.
Stages mensuels de formation (en moyenne 10 participants par stage) dans le domaine des archives, destinés à permettre aux 140 municipalités d'assurer la transmission de la documentation et du matériel entre les autorités municipales sortantes et celles qui les remplacent	Oui	Une session de formation de deux semaines a été organisée à l'intention de 33 municipalités des départements du Nord et du Nord-Est. Comme il s'agissait d'un projet pilote, les observations et les enseignements tirés de l'expérience ont été pris en compte pour la formation dans les autres départements.

Réalisation escomptée 2.4 : Renforcement de la capacité des entités non étatiques de participer aux processus de prise de décisions et de défendre les priorités et les droits de leurs communautés, y compris des femmes, aux échelons communal et départemental

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de départements dans lesquels des tables de concertation départementales, des tables de concertation communales et des tables de concertation sectorielles sont organisées avec la société civile et les organisations non gouvernementales (2011/12 : 0; 2012/13 : 3; 2013/14 : 5)

Objectif atteint; 6 départements (Artibonite, Nippes, Nord, Centre, Sud-Est et Grand'Anse) ont organisé des tables de concertation entre des représentants de la société civile et les organisations non gouvernementales.

Augmentation du nombre de départements qui comptent des réseaux opérationnels de femmes œuvrant pour le développement (2011/12 : 1; 2012/13 : 2; 2013/14 : 5)

Objectif atteint; 5 départements (Nord, Centre, Nippes, Sud et Sud-Est) ont tenu des réunions-débats avec les autorités locales, les responsables locaux et des représentants de la société civile en vue de créer des associations et réseaux de femmes.

Augmentation du nombre de départements dans lesquels les organisations de la société civile plaident en faveur de leurs droits économiques, sociaux et culturels en soumettant aux autorités locales un cahier de charges (2011/12 : 1; 2012/13 : 8; 2013/14 : 10)

5 départements (Artibonite, Sud-Est, Grand'Anse, Sud et Ouest) ont présenté un cahier des charges aux autorités locales.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

6 sessions de formation regroupant chacune, en moyenne, 20 acteurs non étatiques et membres des organisations de la société civile (dont des organisations de femmes et de jeunes) et consacrées à l'utilisation des mécanismes de coordination locaux en vue d'une participation plus effective aux tables de concertation départementales, aux tables de concertation communales et aux tables sectorielles

Oui 64 sessions de formation ont été organisées à l'intention d'au moins 8 acteurs non étatiques et organisations de la société civile.

Il y a eu plus de formations que prévu du fait de la nécessité de renforcer les capacités électorales.

Apport quotidien et hebdomadaire de conseils et d'une assistance technique pour l'exécution des tables de concertation départementales et des tables de concertation communales

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées et une assistance technique fournie à l'intention des administrations locales, à savoir les délégations départementales, les vice-délégations et les municipalités, pour la tenue de tables de concertation départementales et communales.

Tenue de réunions mensuelles avec une moyenne de 10 acteurs non étatiques et organisations de la société civile (dont des organisations de femmes et de jeunes), en vue d'accroître le nombre et l'efficacité des organisations ou des plateformes

Oui Des réunions mensuelles ont été organisées avec plus de 10 acteurs non étatiques et organisations de la société civile. Les plateformes de la société civile ont augmenté depuis 2013.

de la société civile qui participent aux mécanismes de consultation et de coordination

Tenue de campagnes d'information sur le rôle des organisations de la société civile, concrétisées par la diffusion d'émissions sur la radio MINUSTAH FM, 25 stations de radio locales et 13 stations de télévision locales, la mobilisation des médias sociaux, la distribution de matériaux d'information et de sensibilisation et l'organisation de 2 campagnes de sensibilisation visant spécifiquement les organisations de femmes et de jeunes

1 session de formation à l'intention de 40 à 50 représentants d'organisations locales et d'organisations de la société civile dans les départements des Nippes et du Nord-Ouest (chaque département étant représenté par au moins 5 organisations) sur la méthode de compilation, dans un cahier de charges, des préoccupations relatives aux droits de l'homme. Pour communiquer des informations sur la session, il est fait appel à 25 stations de radio locales et 13 stations de télévision locales, aux médias sociaux et à une campagne de sensibilisation

Organisation de 2 forums sur les politiques publiques, dans les départements des Nippes et du Nord-Ouest, en vue de permettre à la société civile locale de présenter un cahier de charges aux autorités

Tenue de 2 conférences de presse, diffusion de 2 émissions de radio et organisation d'activités de sensibilisation par les médias sociaux dans les bureaux régionaux en vue de faire connaître les forums sur les politiques publiques

Assistance technique dispensée chaque mois aux organisations de la société civile pour leur permettre d'adopter une démarche fondée sur les droits de l'homme dans le suivi de l'élaboration du budget national et du budget départemental et dans la formulation des recommandations y relatives

3 sessions de formation sur la budgétisation fondée sur les droits de l'homme et le suivi des politiques publiques à l'intention de 25 membres de la société civile et de 25 membres de commissions du Parlement

Oui 11 programmes de télévision, 1 débat télévisé, plus de 110 articles sur support électronique et papier ont été diffusés, et 6 000 t-shirts, 60 banderoles, 1 000 affiches et 2 000 brochures ont été distribués à travers le pays.

Oui Un stage de formation à l'intention de 50 participants a été organisé dans le cadre d'un forum sur la primauté du droit, l'interdiction du lynchage et l'accès à la justice; de même qu'une campagne de sensibilisation sur la lutte contre le lynchage et l'accès à la justice, diffusée dans 6 départements par 14 programmes de télévision et de radio (dont 2 épisodes télévisuels sur l'accès à la justice).

Non Du fait des problèmes de financement

Oui 2 conférences de presse ont été organisées, 6 émissions de radio diffusées et 1 000 affiches et 12 banderoles produites.

Non Du fait des problèmes de financement. Les équipes sur le terrain ont toutefois poursuivi le dialogue avec les organisations de la société civile dans le cadre de ces réunions.

Non En effet, les parlementaires n'ont pas participé à ces activités pour plusieurs raisons, mais surtout à cause des opinions différentes qu'ils ont sur la MINUSTAH.

Composante 3 : état de droit et droits de l'homme

40. La MINUSTAH a continué d'aider le Gouvernement haïtien à mettre en place les institutions juridiques et judiciaires, et les services pénitentiaires requis pour la protection et la défense des droits de l'homme. Ce concours a été apporté par le Bureau de la coordination des questions d'état de droit, la Section de la justice, le Groupe de l'administration pénitentiaire, la Section des droits de l'homme, le Groupe de la protection de l'enfance, le Groupe de la problématique hommes-femmes et le Groupe de la gestion des frontières.

41. La Mission a axé ses activités d'assistance sur trois domaines à forte incidence et de grande envergure permettant l'instauration d'une culture de l'état de droit et de la défense des droits de l'homme : a) la mise en place ou le renforcement des mécanismes de responsabilité opérationnels essentiels; b) l'assistance aux entités gouvernementales sur des sujets importants comme les droits de l'homme, l'administration pénitentiaire et la collecte des recettes douanières; et c) les réformes législatives essentielles, notamment la réforme du Code de procédure pénale. Elle a également continué d'aider les autorités haïtiennes à défendre les droits de l'homme, en particulier les droits des enfants et des femmes, ainsi qu'à renforcer la responsabilité effective des institutions et des représentants de l'État et à améliorer la transparence de leur action grâce à un contrôle exercé par l'appareil judiciaire et la société civile. À cette fin, elle s'est attachée : a) à lutter contre l'impunité pour les violations des droits de l'homme, y compris celles commises par la police, et à réduire les taux de détention illégale; et b) à faire en sorte que le Gouvernement haïtien intensifie sa collaboration avec les organes et les mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies et qu'il respecte davantage les normes établies par ces entités, notamment les résolutions du Conseil de sécurité concernant les femmes et la paix et la sécurité.

42. Les progrès dans la réalisation d'indicateurs clefs de la mise en place ou du fonctionnement des principaux mécanismes de responsabilité selon les normes internationales relatives aux droits de l'homme ont été lents, du fait souvent de l'inertie des homologues haïtiens, du manque de volonté politique et des contraintes budgétaires.

43. Bien que les rapports d'enquêtes administratives de l'Inspection générale aient augmenté, assortis de recommandations, portant notamment sur des sanctions à l'encontre d'agents de la Police nationale, les graves violations des droits de l'homme ne font toujours pas l'objet d'un suivi. La version la plus récente du projet de Code de procédure pénale a été soumise au Conseil du Gouvernement et communiquée à la Commission présidentielle sur la réforme de la législation en juillet 2013, en même temps que le projet de Code pénal. Seuls les membres du Conseil d'administration de l'École de la magistrature ont été identifiés, mais ils attendaient d'être nommés par le Ministre de la justice et de la sécurité publique.

44. Haïti coopère activement avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme. L'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti et le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays se sont rendus en Haïti et ont formulé des observations et des recommandations. En outre, le pays a continué d'approuver et de mettre en œuvre des recommandations émanant de l'examen périodique universel, et d'établir et de présenter des rapports périodiques aux autres organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès dans la mise en place des principaux mécanismes de responsabilité ou amélioration de leur fonctionnement selon les normes internationales relatives aux droits de l'homme

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du pourcentage des décisions de la Cour de cassation qui sont publiées au Journal officiel et communiquées aux juges des tribunaux de degré inférieur (2011/12 : 0 %; 2012/13 : 0 %; 2013/14 : 50 %)

La publication des décisions de la Cour de cassation a été reportée à une date ultérieure car la version imprimée des décisions antérieures de la Cour n'est pas disponible.

Augmentation du nombre de bureaux régionaux de l'Unité de lutte contre la corruption (2011/12 : 4; 2012/13 : 4; 2013/14 : 6)

Objectif atteint, Cinq bureaux de l'Unité de lutte contre la corruption ont été mis en place.

Présentation du Code de procédure pénale au Parlement pour examen

Elle a été reportée car le Comité technique mixte haïtien a décidé d'accorder la priorité à l'élaboration du code pénal.

Mise en place officielle du Conseil d'administration et du Conseil pédagogique de l'École de la magistrature

Elle a été reportée car le Ministère de la justice et de la sécurité publique et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire n'ont pas nommé les membres du Conseil d'administration, qui lui est chargé de créer le Conseil pédagogique, mais qui n'a pas pu le faire, faute d'avoir été mis en place.

Publication par l'Office de la protection du citoyen d'un rapport qui donne le nombre d'affaires traitées et le nombre de recommandations faites par l'Office en 2013

Elle a été reportée du fait des problèmes financiers et des retards dans le recrutement du personnel de l'Office.

Augmentation du nombre de cas de violations commis par la police qui font l'objet d'enquêtes, qui sont confirmés par l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti et qui amènent celle-ci à recommander des mesures de sanction à la Direction générale (2011/12 : 8; 2012/13 : 16; 2013/14 : 20)

Objectif atteint; 379 cas ont fait l'objet d'une enquête et ont été confirmés comme des cas de violations.

Augmentation du nombre de mesures de sanction adoptées par la Direction générale sur recommandation de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 14)

Objectif atteint; des sanctions ont été appliquées dans 269 des 379 cas ayant fait l'objet d'une enquête. Les autres cas ayant fait l'objet d'une enquête dans la période considérée étaient en attente de confirmation par le Directeur général de la Police nationale d'Haïti et le Ministre de la justice et de la sécurité publique.

Création d'un mécanisme national de coordination des questions d'état de droit opérationnel qui associe des parties prenantes nationales et internationales, notamment les donateurs intéressés et les ministères nationaux compétents

Mécanisme de coordination, la table sectorielle sur la justice et l'état de droit s'est réunie une fois en 2013. Un appui logistique a été fourni au Ministère de la justice pour relancer les réunions de la table en 2014. Dans le même temps, les partenaires techniques et financiers du mécanisme de coordination des questions de l'état de droit au niveau international se sont réunis régulièrement, toutes les six semaines. Un mécanisme de coordination n'a donc pas été créé au niveau national.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Surveillance des violations des droits de l'homme et établissement de rapports à ce sujet à l'intention de la police et des autorités pénitentiaires et judiciaires, au moyen de visites effectuées hebdomadairement pour enquêter sur les allégations de violation des droits de l'homme, y compris celles visant des membres de la Police nationale d'Haïti, et pour demander aux autorités compétentes de prendre toutes les mesures administratives et judiciaires voulues à l'encontre des auteurs de telles violations	Oui	Des activités ont été organisées tous les jours à ce titre, notamment des visites ou des réunions avec les agents du système pénitentiaire dans 8 départements. Les violations reconnues des droits de l'homme par la Police nationale d'Haïti ont été portées à l'attention des membres de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti. Toutefois, les violations des droits de l'homme commises par les magistrats n'ont pas été prises en compte car le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire n'était pas encore mis en place.
30 réunions et 4 ateliers organisés à l'intention des membres de droit, des membres élus et de 9 membres du personnel permanent du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire pour aider au fonctionnement de celui-ci	30	Réunions
	2	Séminaires
Présentation aux autorités haïtiennes et, le cas échéant, au grand public, de comptes rendus journaliers, hebdomadaires et mensuels sur la situation générale des droits de l'homme ainsi que sur des cas précis et les points préoccupants	Oui	Des réunions périodiques ont été organisées et des émissions radiophoniques régulièrement diffusées sur l'application des droits de l'homme, et 4 réunions ont été organisées avec les membres du corps diplomatique, les autorités haïtiennes, les organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme et d'autres organisations de la société civile.
2 rapports semestriels sur la situation des droits de l'homme en Haïti et au moins 2 rapports thématiques sur des cas précis et les points préoccupants	2	Rapports sur la situation des droits de l'homme
	1	Rapport thématique sur le traitement des plaintes de violences sexuelles
2 conférences de presse, 2 émissions radio et plateformes de médias sociaux destinées à faire connaître les rapports semestriels sur la situation des droits de l'homme en Haïti	Oui	Au moyen d'un débat télévisé sur les questions relatives aux droits de l'homme, 8 émissions de télévision sur la situation des droits de l'homme en Haïti (avec la participation de la société civile et des ministères compétents), 1 message d'intérêt public à la télévision, 2 spots de télévision, 4 conférences de presse, 9 entretiens, 4 communiqués de presse et la distribution de 5 000 t-shirts et de 5 000 affiches
Campagnes d'information destinées à faire mieux connaître les difficultés rencontrées et les progrès faits dans la promotion de l'accès à la justice, notamment en ce qui concerne les centres de paix et	Oui	Au moyen de 197 articles, 20 textes, 57 programmes de radio, 1 débat télévisé, 4 communiqués de presse et une campagne contre le lynchage, la distribution de 5 000

les systèmes judiciaire et pénitentiaire, ainsi que les capacités renforcées des institutions de justice et de sécurité haïtiennes, au moyen d'émissions radio et vidéo diffusées tous les mois avec l'aide de la presse locale, d'articles publiés sur Internet et de publications diffusées dans le pays

Réunions bimestrielles tenues avec la Cour de cassation pour l'aider à publier ses décisions

2 sessions de formation relatives aux instruments d'enquête sur les violations des droits de l'homme, aux procédures d'enquête et à la rédaction de rapports, organisées à l'intention de 15 membres du personnel de l'Office de la protection du citoyen

Visites de suivi mensuelles effectuées conjointement avec l'Office de la protection du citoyen dans les commissariats de police, les établissements pénitentiaires et les institutions judiciaires pour évaluer les conditions et la légalité des détentions

20 réunions et 2 ateliers organisés à l'intention du personnel de l'Inspection judiciaire et des membres et du personnel du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire pour élaborer les règlements internes de l'Inspection judiciaire

Réunions mensuelles et 2 ateliers organisés à l'intention du personnel et des membres de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif pour évaluer les besoins de la Cour

Réunions bihebdomadaires tenues avec l'Unité de lutte contre la corruption pour l'aider à mettre en place des bureaux régionaux et à promouvoir l'adoption du projet de loi contre la corruption

50 réunions et 8 ateliers organisés à l'intention de 2 groupes de travail, de 10 fonctionnaires du Ministère de la justice et de la sécurité publique et de 20 élus pour faire avancer la réforme du Code de procédure pénale et du Code pénal

10 réunions et 3 ateliers organisés à l'intention du personnel de l'École de la magistrature et du Ministère de la justice et de la sécurité publique pour améliorer l'application de la loi portant statut

affiches et 10 banderoles et l'organisation de 6 forums communautaires

Non La publication des décisions de la Cour de cassation a été reportée.

3 Stages de formation organisés à l'intention de 25 fonctionnaires sur l'établissement de rapports ainsi que le suivi du système judiciaire et les plaintes relatives à des actes de violence sexuelle et sexiste

47 Visites de suivi mensuelles ont été effectuées conjointement dans les postes de police et les établissements pénitentiaires au cours de la période considérée

Non L'élaboration du règlement interne de l'Inspection judiciaire a été reportée en raison de contraintes financières qui ont limité le recrutement d'agents et d'inspecteurs.

Oui Des réunions mensuelles ont été tenues avec le personnel et les membres de la Cour; toutefois, les deux ateliers ont été reportés, la Cour n'étant pas encore opérationnelle.

Oui Des réunions hebdomadaires ont eu lieu et ont abouti à l'adoption et à la promulgation de la loi contre la corruption et la création et la mise en service d'un bureau régional supplémentaire à Hinche.

Oui Entre septembre 2013 et janvier 2014, 3 réunions ont eu lieu avec la Commission présidentielle sur la réforme du Code.

En outre, un Comité technique mixte haïtien a été créé en février 2014, dont le secrétariat a été assuré par la MINUSTAH, notamment pour l'organisation de 31 réunions sur la promotion de la réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale.

Oui 4 réunions avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique sur l'amélioration de la loi sur le statut de la magistrature et la loi sur l'École de la magistrature, 10 réunions avec le personnel

de la magistrature et de la loi relative à l'École de la magistrature

Réunions hebdomadaires tenues avec les juges et les procureurs pour aider les tribunaux à réduire les délais de traitement des affaires pénales et à augmenter le nombre d'affaires civiles et administratives traitées par le système juridique

Fourniture d'une assistance technique à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti grâce à la communication des rapports d'enquête sur les allégations de violation des droits de l'homme et à la tenue de réunions mensuelles avec les inspecteurs pour observer la suite donnée à ces allégations

Organisation d'une campagne multimédias à l'échelle nationale lors des « 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste » promues par le système des Nations Unies en vue de sensibiliser la population sur les questions de la violence sexuelle et sexiste, des droits fondamentaux de la femme et de l'accès des femmes à la justice, notamment en faisant appel à des troupes de théâtre haïtiennes ayant des attaches directes avec la population, des radios locales, des réseaux de femmes et des forums de dirigeants locaux, en organisant 3 réunions d'information dans les grandes villes, en distribuant des documents d'information et en diffusant des messages à la radio, sur des supports vidéo et sur les plateformes de médias sociaux

Encadrement au quotidien du personnel du Service de l'Office de la protection du citoyen chargé des détenus par le déploiement sur place de spécialistes des questions pénitentiaires de la MINUSTAH, afin

enseignant et les partenaires financiers en faveur de la mise en œuvre efficace des lois susmentionnées, 2 ateliers à l'intention des élèves et 2 ateliers à l'intention du Président et des procureurs de la Cour ont été organisés.

En outre, 20 ateliers ont été organisés sur des thèmes tels que l'égalité des sexes, la justice pour mineurs en conflit avec la loi et la déontologie.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées, y compris des réunions sur le suivi de la détention. Les comités chargés d'assurer le suivi de la détention ont mené leurs activités dans 12 des 18 juridictions. Ils se sont réunis une fois par semaine, deux fois par semaine ou une fois par mois, et ne se sont intéressés qu'aux affaires pénales et non aux affaires civiles et administratives. En outre, un appui logistique a été fourni pour informatiser le système de dossiers à Port-au-Prince.

Oui Une assistance technique et un appui ont été fournis pour l'établissement des rapports d'enquête; des réunions hebdomadaires ont notamment été organisées avec les homologues de la Police nationale d'Haïti et la Mission a participé à des conférences de presse mensuelles et des réunions hebdomadaires avec l'Inspecteur général.

Oui Une campagne nationale ciblant les jeunes et les femmes dans les zones touchées par la violence a été organisée; des groupes de théâtre locaux ont été créés; ont également eu lieu 21 émissions de radio, 2 émissions télévisées, 1 débat télévisé, 1 conférence de presse, 2 entretiens de la Mission, la couverture dans les médias locaux du dialogue entre les juges autour de la question du traitement des plaintes de viol dans le système de justice pénale en Haïti; 1 000 affiches, 300 dépliants, 95 banderoles et 5 000 tee-shirts ont été distribués.

Oui Par un accompagnement au quotidien avec l'appui de la composante de police et de 3 spécialistes des questions pénitentiaires de l'Office de la protection des citoyens chargés

de renforcer la capacité du personnel du Service de s'acquitter de ses tâches

d'aider à l'identification des groupes vulnérables, à la collecte et la gestion des données, au suivi des plaintes et à l'amélioration des conditions de détention.

Encadrement au quotidien du personnel du Service de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti chargé des questions pénitentiaires par le déploiement sur place de spécialistes des questions pénitentiaires de la MINUSTAH chargés d'aider aux enquêtes sur les incidents impliquant des gardiens de prison

Oui Des spécialistes sont déployés à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti pour encadrer le personnel au titre des enquêtes sur les incidents mettant en cause des membres du personnel pénitentiaire.

Encadrement au quotidien de la Direction de l'administration pénitentiaire pour l'aider à élaborer et à mettre en œuvre un plan de formation du personnel assorti des besoins en ressources afin de faciliter l'application des nouvelles politiques de gestion des établissements pénitentiaires

Oui Par la formation continue sur la mise en œuvre des politiques et des directives concernant l'usage de la force, les techniques d'escorte et le respect des droits des détenus dans les prisons

Encadrement au quotidien du personnel sanitaire de la Direction de l'administration pénitentiaire pour l'aider à appliquer la politique concernant la santé des détenus et à élaborer une politique relative à la santé mentale

Oui Au moyen de séances de formation organisées à l'intention du personnel des prisons sur les questions de santé et de santé mentale; et de la mise en œuvre d'une politique relative à la santé et à la santé mentale des détenus

Organisation de 2 réunions consultatives de haut niveau pour appuyer la mise en place et le fonctionnement d'un mécanisme national de coordination des questions d'état de droit associant les principales parties prenantes nationales et internationales

Non Le mécanisme national de coordination des questions d'état de droit n'a pas été établi car après une première réunion de l'Unité de l'état de droit, toutes les parties concernées ont jugé plus approprié de continuer d'utiliser les groupes de travail techniques existants, qui s'occupent de certains enjeux et produits.

Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement de la collaboration du Gouvernement haïtien avec les mécanismes et les organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Présentation d'une loi sur la protection de l'enfance au Parlement

Objectif atteint; la loi sur la traite des êtres humains qui a été adoptée contient des dispositions visant expressément à protéger les enfants contre les enlèvements, l'esclavage domestique et la traite, et la loi sur la paternité, la maternité et la filiation reconnaît les mêmes droits à tous les enfants, indépendamment de la situation matrimoniale de leurs parents.

Adoption du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

L'adoption du Protocole facultatif a été reportée car Haïti s'est attaché en priorité à établir les huitième et neuvième rapports périodiques destinés au Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, suivant en cela la recommandation 49 du Comité.

Augmentation du nombre de recommandations des mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies, parmi lesquelles 122 recommandations formulées à l'issue de l'examen périodique universel, qui sont acceptées par Haïti et appliquées par le Gouvernement (2011/12 : 10; 2012/13 : 15; 2013/14 : 15)	14 recommandations ont été acceptées et appliquées.
Visites effectuées en Haïti par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales relatives aux droits de l'homme et les responsables des organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies chaque fois qu'ils en font la demande (2011/12 : 3 visites; 2012/13 : 2 visites; 2013/14 : 2 visites)	Objectif atteint; l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme et le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays ont chacun effectué 1 visite.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions bimestrielles avec la Ministre à la condition féminine et aux droits des femmes et les femmes parlementaires pour promouvoir l'adoption du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Non	La non-réalisation du produit s'explique par le fait que, en collaboration avec des partenaires, le Ministère de la condition féminine et des droits des femmes s'est concentré sur l'élaboration des rapports qu'Haïti devait encore présenter au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à savoir les huitième et neuvième rapports périodiques (couvrant la période allant de 2006 à 2014), suivant en cela la recommandation 49 du Comité.
Réunions mensuelles avec les participants aux tables rondes sur la justice pour mineurs et les enfants placés en servitude domestique (restavek) pour appuyer l'élaboration de lois de protection de l'enfance	Oui	6 tables rondes sur la justice pour mineurs et 5 tables rondes sur les enfants placés en servitude domestique ont été organisées.
Visites mensuelles dans les établissements pénitentiaires afin de suivre les dossiers des mineurs et de surveiller leurs conditions de détention	7	Visites effectuées aux fins du suivi des dossiers et de l'exécution des projets à effet rapide destinés à séparer les détenus mineurs des adultes.
Organisation de 2 campagnes médiatiques à l'occasion des journées des droits de l'enfant et de 1 campagne médiatique destinée à faire mieux connaître la loi relative à l'adoption	Oui	38 émissions radiophoniques, 2 vidéos et 7 segments télévisés ont été diffusés et 2 000 t-shirts, 40 banderoles et 2 100 affiches ont été produits à l'occasion des journées internationales des enfants. La Mission a en outre appuyé une campagne de lutte contre le travail des enfants en diffusant des informations à la télévision, à la radio et sur Internet et en distribuant 1 100 trousseaux à des enfants des quartiers vulnérables de la capitale. De surcroît,

Réunions bimestrielles avec le comité interinstitutions afin de suivre la mise en œuvre des recommandations formulées par les mécanismes de défense des droits de l'homme, ainsi que les progrès réalisés dans l'élaboration des rapports destinés aux organismes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme (Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Comité des disparitions forcées) et du rapport périodique destiné au Conseil des droits de l'homme

Réunions mensuelles avec la Ministre chargée des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté extrême et le comité interinstitutions afin de s'assurer de la bonne coordination de l'exécution du plan d'action national pour les droits de l'homme et de la collaboration du Gouvernement haïtien en ce qui concerne l'examen périodique universel et la ratification des principaux instruments relatifs aux droits de l'homme

Assistance technique à des organisations de la société civile, dans le cadre de réunions bimestrielles, pour les aider à rédiger deux rapports parallèles destinés aux organismes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme et à élaborer un plan visant à promouvoir la ratification d'au moins 2 instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Dans le cadre de la célébration de 3 journées internationales des droits de l'homme, organisation

des fonds ont été alloués à l'UNICEF, aux fins de la réalisation d'une enquête nationale sur la question des enfants placés en esclavage domestique, ainsi qu'à des partenaires nationaux, notamment l'Institut du bien-être social et de recherches et l'UNICEF, en vue de la publication d'un manuel sur la protection de l'enfance traitant notamment de la communication d'informations à ce sujet et de la loi sur l'adoption.

Oui Le Comité interministériel des droits de l'homme a tenu des réunions mensuelles et adopté trois rapports périodiques devant être présentés au Comité des droits de l'enfant, au Comité des droits des personnes handicapées et au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Il a également adopté le rapport à mi-parcours présenté dans le cadre de l'examen périodique universel.

Oui Des réunions mensuelles ont été tenues; toutefois, le plan est resté au stade de projet. Des consultations ont été organisées avec des organisations de la société civile et le projet a été présenté au Comité interministériel des droits de l'homme en vue de son adoption.

Oui Des rapports parallèles ont été présentés aux organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme en prévision de l'examen du rapport établi par Haïti sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du premier rapport national présenté au Comité des droits des personnes handicapées. Toutefois, le plan visant à promouvoir la ratification d'un instrument international relatif aux droits de l'homme, à savoir la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ne s'est pas concrétisé car le Parlement n'a pris aucune mesure pour lui donner effet.

Oui Des activités ont été menées dans le cadre des journées internationales des droits de l'homme

d'activités associant au moins 3 organisations de jeunes et de femmes, par l'intermédiaire de groupes de sensibilisation, de la diffusion d'émissions radiophoniques et de la distribution de documents d'information, l'objectif étant de renforcer les moyens d'action des organisations de jeunes et de femmes dans 8 régions

Lancement d'une campagne de communication sur les mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies visant à renforcer les moyens dont disposent les médias nationaux pour surveiller le respect de ces droits

Organisation, en coopération avec une organisation non gouvernementale nationale, d'une conférence annuelle « l'ONU mise en scène », avec la participation de jeunes sélectionnés dans différentes régions du pays

(couverture par les médias, diffusion de 4 communiqués de presse, organisation de 4 entretiens accordés à des médias nationaux et internationaux, production de 200 affiches) et les médias ont diffusé les conclusions que le forum de la société civile contre la torture a présentées au Parlement pour ratification.

Oui Des journalistes haïtiens basés à Haïti, le chef de Reporters sans frontières et des journalistes ivoiriens ont tenu plusieurs débats et échanges consacrés au rôle des médias dans les sociétés démocratiques, l'objectif étant de renforcer le rôle joué par les médias haïtiens dans la consolidation de la démocratie, de la stabilité, de l'état de droit et de la bonne gouvernance dans le pays et dans le développement économique de celui-ci, d'où l'organisation d'une campagne de communication sur les mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies afin de renforcer les capacités de surveillance des médias nationaux.

Non La conférence annuelle a été ajournée car les établissements participants ont reporté la procédure de sélection.

Composante 4 : appui

45. La composante appui a aidé la Mission à s'acquitter de son mandat en fournissant les services d'administration, de logistique et de sécurité nécessaires à un effectif moyen de 5 984 militaires, 1 604 membres d'unités de police constituées, 851 membres de la Police des Nations Unies, 47 spécialistes des questions pénitentiaires et 1 786 membres du personnel civil. Les équipes d'appui ont exécuté divers produits et se sont employées à améliorer l'efficacité et l'efficience de leurs prestations en ce qui concerne le programme de déontologie et de discipline, ainsi que les services administratifs dans les domaines suivants : gestion du personnel; services financiers; soutien psychologique et bien-être du personnel; environnement; achats; formation; gestion des contrats et réclamations; centre intégré de formation du personnel et services d'appui intégrés (dont la prise en charge sanitaire de l'ensemble du personnel); construction, rénovation et entretien des installations; informatique et communications; transports aériens et terrestres; approvisionnement; fourniture de services de sécurité à la Mission.

Réalisation escomptée 4.1 : Appui efficace et rationnel dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du pourcentage de fonctionnaires recrutés sur le plan national participant aux stages de formation, la priorité étant donnée aux femmes, grâce à l'exécution d'un programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national (2011/12 : 59 %; 2012/13 : 60 %; 2013/14 : 65 %)

Objectif atteint; 59 % des participants aux stages de formation étaient des agents recrutés sur le plan national (60 % en 2012/13).

Augmentation du pourcentage de fonctionnaires chargés de la gestion de la chaîne logistique de base qui sont des utilisateurs agréés du programme de gestion de la production et des stocks (2011/12 : 0 %; 2012/13 : 50 %; 2013/14 : 100 %)

La formation à la gestion de la chaîne logistique de base a été différée jusqu'à la mise en service du module correspondant d'Umoja.

Progrès accomplis dans le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et à Umoja

Objectif atteint; Umoja-Démarrage a été mis en service et les normes IPSAS ont été appliquées.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :*
*oui/non
ou nombre*

*Observations***Amélioration des services**

Différenciation entre les fonctions de gestion du matériel, comprenant des activités telles que la prévision, la planification, la reconstitution et la surveillance des stocks, et les fonctions de gestion des entrepôts, afin de mieux planifier la demande et de livrer en lieu et en heure la quantité et le type exacts de matériel requis

Non La différenciation des fonctions a été reportée jusqu'à la mise en service du module correspondant d'Umoja.

Renforcement du programme de formation et d'évaluation en ce qui concerne la conduite prudente de tous les types de véhicules lourds et légers en vue d'améliorer les compétences des chauffeurs de la Mission et ainsi d'accroître la sécurité du personnel et du matériel

Oui Le programme a été amélioré et comporte désormais un test écrit visant à garantir que le personnel connaît le code de la route comme il se doit, une formation sur l'utilisation du matériel employé avec les véhicules a été organisée, des instructions administratives concernant l'utilisation des véhicules des Nations Unies ont été élaborées et il est procédé à une évaluation périodique des responsables des examens.

Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment grâce à la révision des processus métier, à la mise à jour des instructions permanentes compte tenu de ces normes et à la formation de tous les membres du personnel de

Oui Tous les membres du personnel s'occupant des finances et de la gestion du matériel ont reçu une formation aux normes IPSAS, y compris sous forme d'instructions détaillées et dans le cadre de réunions, de visioconférences et de

la Mission s'occupant des finances, du budget et de la gestion du matériel

Appui à la mise en œuvre d'Umoja, notamment grâce à la réalisation d'analyses de la qualité et au nettoyage des données des anciens systèmes

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de l'effectif autorisé de 6 270 membres des contingents, 1 600 membres d'unités de police constituées et 1 001 membres de la Police des Nations Unies (dont 50 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement)

Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et des services relevant du soutien logistique autonome pour un effectif de 6 151 militaires et 1 600 membres d'unités de police constituées

Stockage et distribution de 6 284 tonnes de produits frais, 163 tonnes de rations de combat et 489 tonnes de réserves d'eau en bouteille pour un effectif autorisé de 6 151 membres des contingents et 1 600 membres d'unités de police constituées répartis dans 35 sites

Stockage et distribution de 212 964 litres de gazole et de kérosène utilisés pour préparer les repas de 2 263 militaires et 552 membres d'unités de police constituées répartis dans 15 sites

communications avec le coordonnateur chargé des questions liées aux normes IPSAS au Siège. La Mission a ainsi établi des rapports mensuels et annuels conformes aux normes IPSAS, ce qui a facilité l'établissement des états financiers annuels par le Siège.

Oui Un appui considérable a été apporté à la mise en service d'Umoja, sous la forme notamment d'analyses de la qualité des données de l'ancien système et du nettoyage de ces données.

5 984 Militaires (effectif moyen)

1 604 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)

851 Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)

La réduction de l'effectif de la composante militaire et de la composante de police découle de la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2119 (2013).

Oui 121 inspections obligatoires et 73 inspections complémentaires ont été effectuées pour un effectif moyen de 5 984 militaires et 1 604 membres d'unités de police constituées.

5 412 Tonnes de rations de produits frais

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la réduction de l'effectif autorisé de la composante militaire.

106 Tonnes de rations de combat

342 Tonnes de réserve d'eau en bouteille

141 100 Litres de gazole et de kérosène utilisés pour préparer les repas de 1 274 militaires et 517 membres d'unités de police constituées répartis dans 11 sites

Cette consommation inférieure aux prévisions s'explique par le fait que les militaires étaient présents dans moins de sites que prévu en raison du rapatriement de contingents, les unités de police constituées étaient également présentes dans moins de sites que prévu et certains contingents ont cuisiné à l'électricité plutôt qu'au gazole.

Gestion d'un effectif de 1 937 civils, parmi lesquels 437 agents recrutés sur le plan international (dont 1 occupant un emploi de temporaire), 1 304 agents recrutés sur le plan national (dont 3 occupant des emplois de temporaire) et 195 Volontaires des Nations Unies

1,786 Membres du personnel civil (nombre moyen), parmi lesquels 373 agents recrutés sur le plan international (dont 2 occupant des emplois de temporaire), 1 244 agents recrutés sur le plan national (dont 3 occupant des emplois de temporaire) et 169 Volontaires des Nations Unies

Mise en place, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire, civil et policier, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et l'élaboration de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute professionnelle

Oui

Installations et infrastructures

Exploitation et entretien de 44 sites utilisés par du personnel militaire et 10 sites utilisés par des unités de police constituées, de 2 locaux utilisés par la Police des Nations Unies, de 55 locaux utilisés conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti, de 36 locaux utilisés par le personnel civil et de 3 emplacements de répéteurs répartis dans 150 sites

39 Sites utilisés par du personnel militaire

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la fermeture de certains sites du fait de la réduction de l'effectif militaire autorisé.

10 Sites utilisés par des unités de police constituées

2 Locaux utilisés par la Police des Nations Unies

58 Locaux utilisés conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'ouverture de trois nouveaux locaux partagés par la Police des Nations Unies et la Police nationale.

32 Locaux utilisés par le personnel civil

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par le fait que, si 1 site a été ouvert, 5 ont été fermés.

3 Emplacements de répéteurs dans 144 sites

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car 6 camps militaires ont fermé.

Services d'assainissement pour toutes les installations (évacuation des eaux usées et ramassage et élimination des ordures)

Oui

Exploitation et entretien de 25 systèmes d'épuration de l'eau dans 19 sites, de 32 stations de traitement des eaux usées dans 21 sites et de 2 stations de traitement des eaux usées à faible coût et faible maintenance et 1 station de traitement des eaux usées dans 3 sites

18 Stations de traitement de l'eau appartenant à l'ONU exploitées et entretenues dans 16 sites

Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par la comptabilisation en pertes de 7 unités, le nombre de sites moins élevé que prévu étant dû à la fermeture de certains camps.

	<p>32 Stations de traitement des eaux usées dans 21 sites</p> <p>La non-réalisation de l'objectif concernant l'exploitation et l'entretien de stations de traitement des eaux usées à faible coût et faible maintenance s'explique par le transfert de 1 unité au Gouvernement d'Haïti et la mise hors service de 2 unités.</p> <p>La non-réalisation de l'objectif concernant l'exploitation et l'entretien d'une station de traitement des eaux usées dans 3 sites est due à l'abandon de 2 projets pilotes.</p>
<p>Exploitation et entretien de 264 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 98 tours d'éclairage et de 19 générateurs de soudage dans 69 sites</p>	<p>286 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu de groupes électrogènes s'explique par l'achat de 22 groupes supplémentaires destinés à alimenter les locaux nouvellement partagés par la Police des Nations Unies et la Police nationale ainsi que les nouvelles stations d'épuration des eaux usées.</p> <p>79 Tours d'éclairage</p> <p>Ce chiffre inférieur aux prévisions est dû à la comptabilisation en pertes de 19 unités.</p> <p>19 Générateurs de soudage dans 74 sites</p> <p>Le nombre de sites supérieur aux prévisions (5 sites de plus que prévu) s'explique par l'augmentation du nombre de locaux partagés par la Police des Nations Unies et la Police nationale et par l'appui apporté aux stations d'épuration des eaux usées et à d'autres sites auparavant alimentés en électricité par des sous-traitants.</p>
<p>Stockage et distribution de 22,8 millions de litres de carburant pour les groupes électrogènes appartenant à l'ONU et aux contingents</p>	<p>18,8 Millions de litres</p> <p>Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par le rapatriement de 4 contingents répartis dans 7 sites et le transfert de 1 contingent, ainsi que par le fait que la plupart des groupes électrogènes appartenant aux contingents ont été ravitaillés en carburant directement par les sous-traitants.</p>
<p>Entretien et rénovation de 30 km de route gravillonnée, 10 km de route goudronnée et 2 ponts</p>	<p>42 Kilomètres de route gravillonnée</p> <p>Ce chiffre est supérieur aux prévisions car le Gouvernement haïtien a demandé la réalisation de certains travaux qui n'étaient pas prévus.</p> <p>La non-réalisation de l'objectif concernant les routes goudronnées et les ponts s'explique par le fait que le projet a été réalisé par une entreprise</p>

		privée, la Mission ayant donné la priorité à d'autres projets en cours.
Entretien et réparation de 1 aérodrome et 14 hélistations dans 14 sites	1	Aérodrome
	14	Hélistations dans 14 sites
Entretien et réparation de 4 postes à la frontière terrestre et de 3 postes à la frontière maritime	3	Postes à la frontière terrestre
	4	Postes à la frontière maritime
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 1 203 véhicules appartenant à l'ONU, dont 17 véhicules blindés, 4 remorques et 127 attelages de remorque, dans 9 ateliers situés dans 9 sites	1 372	Véhicules, dont 17 véhicules blindés, 3 remorques et 103 attelages de remorque, dans 9 ateliers situés dans 9 sites
Fourniture de 4,4 millions de litres de carburant pour les transports terrestres	3,7	Millions de litres Ce chiffre inférieur aux prévisions est dû au rapatriement de contingents, à la fermeture de 1 camp et à un meilleur contrôle du parc de véhicules et de la consommation de carburant.
Exploitation d'un service quotidien de navette fonctionnant 7 jours sur 7 et desservant en moyenne 4 196 membres du personnel des Nations Unies par semaine, dont 2 navettes par semaine desservant les régions où les mouvements aériens réguliers ont été interrompus (Saint-Marc, Gonaïves, Hinche, Jacmel et Miragoâne)	Oui	Transport de 3 250 membres du personnel des Nations Unies par semaine, en moyenne Ce chiffre est inférieur aux prévisions car les taux de vacance de postes ont été plus élevés que prévu.
Organisation de programmes trimestriels de sécurité routière destinés à sensibiliser le personnel des Nations Unies aux dangers de la conduite dans la zone de la Mission	Oui	Au moyen d'une campagne de sécurité routière, et notamment de l'affichage de messages sur les ordinateurs
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 8 hélicoptères, dont 6 appareils militaires	8	Hélicoptères, dont 6 appareils militaires
Fourniture de 1,5 million de litres de carburant pour les opérations aériennes	1,4	Million de litres de carburant
Appui aux opérations aériennes 24 heures sur 24, notamment sous la forme d'opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation de blessés et de malades, de vols de nuit et de vols militaires de reconnaissance	Oui	Les opérations aériennes ont bénéficié d'un appui permanent (457 missions de secours, 44 évacuations médicales et 3 533 missions de logistique ont été organisées).
Transports maritimes ou fluviaux		
Exploitation et entretien de 12 patrouilleurs rapides appartenant aux contingents et de 8 canots pneumatiques Zodiac	12	Navires appartenant aux contingents
	8	Canots pneumatiques Zodiac

Fourniture de 0,2 million de litres de carburant pour les transports maritimes ou fluviaux

0,13 Million de litres de carburant

Ce chiffre moins élevé que prévu est dû au fait que certains navires ont été rapatriés en mars et avril 2014.

Communications

Gestion et maintenance d'un réseau de communications par satellite composé de 2 stations terriennes et destiné à fournir des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données

2 Station terriennes

Gestion et maintenance de 26 microterminaux (VSAT), 26 centraux téléphoniques et 105 liaisons hertziennes

21 Microterminaux VSAT

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car 3 terminaux ont été comptabilisés en pertes et 2 autres ont été transférés à une autre mission.

25 Centraux téléphoniques

98 Liaisons hertziennes

Ce chiffre est inférieur à celui prévu en raison de la comptabilisation en pertes de 7 terminaux.

Gestion et maintenance d'un réseau à haute fréquence (HF) composé de 66 stations fixes et de 803 radios mobiles équipées du système de positionnement universel (GPS)

66 Stations fixes

693 Radios mobiles

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par le fait que, là où le relief du terrain le permettait, les unités à haute fréquence ont été remplacées par des unités multiplex, plus performantes.

Gestion et maintenance d'un réseau à ultra-haute fréquence (UHF) composé de 39 stations fixes, 2 474 radios portatives, 1 361 radios mobiles, 50 stations fixes multiplex, 3 521 radios portatives multiplex et 573 radios mobiles multiplex

33 Stations fixes

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par un taux d'échec supérieur aux prévisions.

2 430 Radios portatives

1 315 Radios mobiles

64 Stations fixes multiplex

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par le remplacement de stations fixes UHF par des systèmes multiplex.

3 096 Radios portatives multiplex

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la comptabilisation en pertes et la liquidation de certaines radios.

449 Radios mobiles multiplex

		Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la comptabilisation en pertes et la liquidation de certaines radios.
Gestion et maintenance d'un réseau de 92 répéteurs et émetteurs à ultra-haute fréquence (UHF)	82	Répéteurs et émetteurs à haute fréquence Ce chiffre moins élevé que prévu est dû au remplacement de certains répéteurs et émetteurs UHF par des systèmes multiplex.
Gestion et maintenance de 25 sites de transmissions, afin d'améliorer la couverture hertzienne, la couverture à haute fréquence et la couverture à ultra-haute fréquence sur l'ensemble du territoire haïtien	25	Sites de transmissions
Informatique		
Gestion et maintenance de 20 serveurs, 2 000 ordinateurs de bureau, 1 500 ordinateurs portables, 285 imprimantes et 100 scanners répartis dans 12 sites	20	Serveurs
	1 951	Ordinateurs de bureau
	1 591	Ordinateurs portables
	276	Imprimantes
	86	Scanneurs numériques dans 12 sites
Gestion et maintenance de 12 réseaux locaux et 12 réseaux étendus desservant 4 000 utilisateurs répartis dans 12 sites	Oui	12 réseaux locaux et 12 réseaux étendus desservant 3 926 utilisateurs dans 12 sites ont été gérés et appuyés.
Gestion et maintenance de 12 réseaux sans fil desservant 4 000 utilisateurs répartis dans 12 sites	Oui	12 réseaux sans fil desservant 3 926 utilisateurs ont été gérés et maintenus.
Services médicaux		
Exploitation et entretien de 1 hôpital de niveau II à Port-au-Prince et de 27 centres de soins de niveau I et 3 dispensaires répartis dans 31 sites et fournissant des services médicaux à l'ensemble du personnel de la Mission, ainsi qu'au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence	1	Hôpital de niveau II
	24	Centres de soins de niveau I Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par le rapatriement de 2 unités médicales faisant partie d'un contingent et le regroupement de deux autres unités en une.
	3	Dispensaires
Fourniture de services médicaux à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à Port-au-Prince et pendant les heures de bureau ou sur demande dans les régions	Oui	
Gestion des moyens d'évacuation sanitaire par voie aérienne et terrestre pour l'ensemble du personnel de la Mission, y compris en ce qui concerne l'évacuation stratégique par voie	Oui	

aérienne d'un centre de soins de niveau I vers un hôpital de niveau II et d'un hôpital de niveau II vers un centre de soins de niveau III ou IV

Exploitation et entretien d'installations où des services confidentiels de conseil sur le VIH et de dépistage volontaire sont proposés à l'ensemble du personnel de la Mission

Oui

Exécution d'un programme de sensibilisation au VIH/sida, et notamment d'activités d'éducation par les pairs, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Oui

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, sur 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Mission

Oui

Protection rapprochée des responsables de la Mission et des visiteurs de haut rang 24 heures sur 24

Oui

Évaluation des conditions de sécurité dans l'ensemble des sites de la Mission, y compris en ce qui concerne 200 logements

Oui

Évaluation des conditions de sécurité dans l'ensemble des sites de la Mission, y compris en ce qui concerne 140 logements. Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par une diminution du nombre de demandes d'inspection de logements, des membres du personnel ayant déménagé dans des logements déjà inspectés.

Organisation de 100 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

80

Séances d'information

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par le regroupement des séances d'information et des séances de sensibilisation aux questions de sécurité dans le cadre de la formation à la sécurité sur le terrain.

Organisation d'une formation à la sécurité, d'une formation de base à la lutte contre les incendies et d'exercices d'incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la Mission, et de cours de mise à niveau sur les techniques élémentaires de lutte contre les incendies à l'intention de l'ensemble du personnel de sécurité et des responsables de la sécurité incendie

Oui

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	194 626,0	192 017,4	2 608,6	1,3
Police des Nations Unies	54 159,2	52 137,9	2 021,3	3,7
Unités de police constituées	46 807,2	46 380,6	426,6	0,9
Total partiel	295 592,4	290 535,9	5 056,5	1,7
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	87 499,0	77 983,3	9 515,7	10,9
Personnel recruté sur le plan national	37 008,3	37 420,5	(412,2)	(1,1)
Volontaires des Nations Unies	9 967,6	8 421,8	1 545,8	15,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	562,5	1 035,4	(472,9)	(84,1)
Personnel fourni par des gouvernements	2 676,3	1 420,3	1 256,0	46,9
Total partiel	137 713,7	126 281,3	11 432,4	8,3
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	1 847,0	1 453,8	393,2	21,3
Voyages	3 407,4	2 429,2	978,2	28,7
Installations et infrastructures	71 803,2	60 282,7	11 520,5	16,0
Transports terrestres	10 657,7	10 041,6	616,1	5,8
Transports aériens	14 236,6	13 798,4	438,2	3,1
Transports maritimes ou fluviaux	597,1	371,6	225,5	37,8
Communications	16 033,8	9 019,9	7 013,9	43,7
Informatique	7 240,1	8 013,8	(773,7)	(10,7)
Santé	1 867,8	1 702,4	165,4	8,9
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	10 622,2	11 253,1	(630,9)	(5,9)
Projets à effet rapide	5 000,0	4 991,4	8,6	0,2
Total partiel	143 312,9	123 357,9	19 955,0	13,9
Total brut	576 619,0	540 175,1	36 443,9	6,3
Recettes provenant des contributions du personnel	13 282,0	12 769,0	513,0	3,9
Total net	563 337,0	527 406,1	35 930,9	6,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	576 619,0	540 175,1	36 443,9	6,3

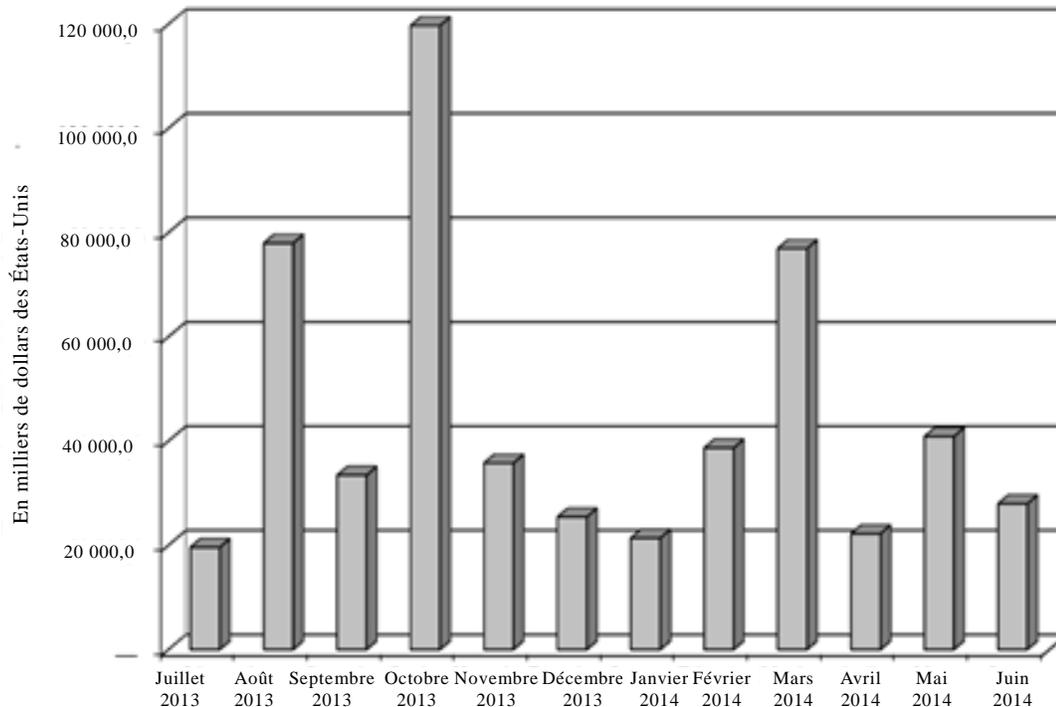
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	295 592,4	(949,0)	294 643,4
II. Personnel civil	137 713,7	727,0	138 440,7
III. Dépenses opérationnelles	143 312,9	222,0	143 534,9
Total	576 619,0	-	576 619,0
Pourcentage de réaffectations			0,0

46. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des militaires et du personnel de police, qui s'explique essentiellement par le déploiement d'effectifs moins nombreux que prévu (3 contingents), a été intégralement contrebalancée par des dépassements de crédits à la rubrique Personnel civil (principalement en raison de dépenses imprévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et de dépenses communes de personnel plus élevées que prévu pour le personnel recruté sur le plan national) et par des dépenses opérationnelles supérieures aux prévisions du fait de la mise en service d'Umoja.

C. Évolution des dépenses mensuelles



47. Les pics de dépenses en août et octobre 2013 et en mars 2014 sont liés au versement aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées de remboursements au titre du coût des contingents et du personnel des unités constituées, du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 275,9
Recettes diverses ou accessoires	1 337,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	6 296,9
Total	8 910,0

E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	30 830,4
Unités de police constituées	8 250,0
Total partiel	39 080,4
Soutien logistique autonome	
Contingents	24 755,1
Unités de police constituées	6 000,9
Total partiel	30 756,0
Total	69 836,4

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 ^{er} juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juin 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juin 2004	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,3-6,3		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	2 820,7
Contributions volontaires en nature	–
Total	2 820,7

^a Y compris la valeur locative estimative des terrains et bâtiments mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement, ainsi que les frais de départ et les droits et redevances d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	2 608,6	1,3 %

48. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à : a) un taux effectif de vacance de postes plus élevé que celui prévu au budget (4,6 % contre 1 %) à la suite de la réduction de l'effectif autorisé de la composante militaire approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2119 (2013); et b) un coefficient d'indisponibilité du matériel majeur appartenant aux contingents plus élevé que prévu. Ces deux facteurs de sous-utilisation de crédits ont été partiellement compensés par des dépenses supérieures aux prévisions au titre : a) de la relève des contingents; b) du transport de matériel appartenant aux contingents, en raison du rapatriement de personnel militaire; c) de l'entreposage des rations.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	2 021,3	3,7 %

49. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à un taux effectif de vacance de postes plus élevé que celui prévu au budget (10,5 % contre 6 %) et au fait que les dépenses liées au personnel fourni par des gouvernements ont été imputées par erreur à la rubrique Police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	426,6	0,9 %

50. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les coûts effectifs des voyages occasionnés par la relève des unités de police constituées ont été inférieurs aux prévisions en raison de l'utilisation d'avions de l'Organisation plutôt que de vols commerciaux affrétés. Cet écart a été partiellement compensé par : a) un dépassement de crédits au titre du matériel appartenant aux unités, du fait qu'une d'entre elles a été déployée plus longtemps que prévu; b) un coefficient

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

d'indisponibilité du matériel appartenant aux unités plus élevé que prévu; et c) un taux effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions (-0,3 % contre 3 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	9 515,7	10,9 %

51. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à un gel des recrutements de janvier à juin 2014 en prévision de la restructuration de la composante civile prévue pour l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(412,2)	(1,1 %)

52. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu. Cet écart a été partiellement compensé par le fait que les coûts salariaux ont été inférieurs aux prévisions en raison d'un gel des recrutements de janvier à juin 2014 en prévision de la restructuration de la composante civile prévue pour l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	1 545,8	15,5 %

53. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à un gel des recrutements de janvier à juin 2014 en prévision de la restructuration de la composante civile prévue pour l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(472,9)	(84,1 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la création d'un emploi de temporaire au rang de sous-secrétaire général pour coordonner une intervention cohérente contre le choléra en Haïti et aider le Gouvernement haïtien à lutter contre l'épidémie.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	1 256,0	46,9 %

55. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que des dépenses liées au personnel fourni par des gouvernements ont été imputées par erreur à la rubrique Police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Consultants	393,2	21,3 %

56. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions tant au titre des consultants engagés à des fins autres que

la formation, en raison de retards dans la sélection de candidats qualifiés, qu'au titre des formateurs, en raison du report d'activités de formation en rapport avec les élections destinées aux institutions nationales et de l'organisation d'un stage interne à l'intention du personnel chargé de la sécurité et des affaires politiques.

	<i>Écart</i>	
Voyages	978,2	28,7 %

57. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses liées aux activités autres que la formation ont été moins élevées que prévu en raison de l'annulation de conférences et d'ateliers résultant de la redéfinition des priorités opérationnelles et de la réduction en cours des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	11 520,5	16,0 %

58. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu pour : a) l'achat de fournitures techniques, en raison de la fermeture de camps; b) les services de sécurité, du fait que l'application de l'augmentation réglementaire des traitements des gardes a été reportée à juillet 2014; c) les services d'infrastructure et d'élimination des déchets, en raison de l'annulation d'un contrat de location de groupes électrogènes diesel et de la mise en œuvre d'un système de tri des déchets; d) les pièces de rechange et les fournitures, la Mission disposant de stocks suffisants; e) les services d'aménagement et de rénovation, en raison de la fermeture de quatre installations et de cinq camps; f) les carburants et lubrifiants, du fait que leur coût moyen a été moins élevé que celui prévu au budget (1,05 dollar par litre contre 1,10 dollar par litre). Ces écarts ont été partiellement compensés par des dépassements de crédits au titre de : a) l'achat de groupes électrogènes pour équiper trois nouveaux locaux loués occupés conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti; b) l'augmentation des traitements des vacataires.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	616,1	5,8 %

59. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à la non-reconduction des contrats locaux de réparation et d'entretien, à une consommation de carburant inférieure aux prévisions en raison du rapatriement anticipé de contingents et au coût au litre du carburant, qui était moins élevé que prévu. Ces écarts ont été partiellement compensés par le coût de remplacement d'un véhicule blindé et par des dépenses plus élevées que prévu pour la location de véhicules et l'achat de pièces de rechange.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	438,2	3,1 %

60. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que la fréquence des navettes aériennes a été moindre que prévu, ce service n'ayant été assuré que

trois jours par semaine au lieu de cinq; et à des dépenses moins élevées que prévu pour les carburants et lubrifiants du fait d'un recours plus important que prévu à des hélicoptères consommant moins de carburant. Ces écarts ont été partiellement compensés par le maintien en service d'un avion du fait du report de la signature d'un contrat de services d'évacuation sanitaire aérienne.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	225,5	37,8 %

61. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses liées aux moyens navals des opérations des composantes militaires et de police ont été moins élevées que prévu en raison du rapatriement anticipé de contingents.

	<i>Écart</i>	
Communications	7 013,9	43,7 %

62. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu pour : a) l'entretien du matériel et les services d'appui aux communications, en raison d'un accord de partage des coûts conclu entre la MINUSTAH et plusieurs organismes des Nations Unies présents en Haïti; b) les services d'information, du fait qu'une campagne nationale d'éducation civique n'a pas été mise en œuvre en raison du report des élections sénatoriales et municipales; c) les communications par réseaux commerciaux, du fait d'un usage moins important que prévu des terminaux de communication de secours, de la baisse des coûts de téléphonie mobile et de frais inférieurs aux prévisions pour l'utilisation d'un répéteur de satellite.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(773,7)	(10,7 %)

63. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses liées aux services informatiques et à l'entretien et la réparation du matériel ont été plus élevées que prévu en raison de la mise en service d'Umoja dans la Mission. Cet écart a été partiellement compensé par le fait que des prévisions de dépenses liées à l'acquisition de progiciels et de licences ainsi qu'à l'achat de pièces de rechange et de fournitures avaient été comptabilisées par erreur dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Santé	165,4	8,9 %

64. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que l'achat de fournitures médicales a été reporté en raison de difficultés logistiques pour l'acheminement de ces fournitures jusqu'à la Mission. Cet écart a été partiellement compensé par le dépassement de crédits au titre des services médicaux du fait du recours à une ambulance aérienne privée à la suite de l'expiration du contrat de location d'un avion.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(630,9)	(5,9 %)

65. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la prise en compte de coûts de transport liés à des achats de matériel, qui avaient été comptabilisés sous d'autres rubriques dans le budget; et par les services de lutte antimines et de détection des mines rendus nécessaires par le projet de gestion des armes et des munitions lancé par la Mission, en coordination avec le Service de la lutte antimines des Nations Unies, pour que la MINUSTAH et la Police nationale d'Haïti puissent éliminer les munitions sans danger. Cet écart a été partiellement compensé par le fait que le nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers a été moins élevé que prévu.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

66. En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, soit 36 443 900 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 8 910 000 dollars – provenant des intérêts créditeurs (1 275 900 dollars), des recettes diverses ou accessoires (1 337 200 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (6 296 900 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

(Résolution 67/275)

Demande

Mesures prises

L'Assemblée générale note l'augmentation des dépenses prévues pour les consultants, au titre de l'appui au renforcement des institutions, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte des avantages et des inconvénients de la mise en œuvre de telles dispositions dans le cadre de l'exécution du budget (par. 13).

Pendant la période considérée, la MINUSTAH a appuyé le Gouvernement haïtien en mettant à sa disposition des consultants dans des domaines tels que la coordination de l'aide, les élections et la justice. D'autres consultants ont contribué à améliorer les relations de la Mission avec les médias. Le recours à des consultants a notamment eu pour avantage de permettre à la Mission de répondre rapidement à de nouveaux besoins grâce à des compétences hautement spécialisées dont son personnel ne disposait pas. En outre, la présence de consultants a également aidé la Mission à instaurer un dialogue avec le Gouvernement haïtien sur les fonctions essentielles, les priorités et les capacités manquantes. Ce dialogue, associé à la capacité de la Mission de combler rapidement les lacunes recensées, a renforcé les liens avec les principaux ministères et institutions publiques. Pour ce qui est des inconvénients, la MINUSTAH a noté que certains organismes demandaient des consultants pour répondre à des besoins à long terme ou pour pallier l'absence de fonds publics à consacrer aux traitements. Cette situation découlait également de l'absence de mécanisme intergouvernemental de coordination efficace pour centraliser et hiérarchiser les demandes de renforcement des institutions. Par conséquent, la Mission évalue les demandes en fonction de leur adéquation avec les priorités du Gouvernement et avec son propre mandat.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/67/780/Add.5)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Étant donné qu'il n'existe pour l'instant aucune solution fiable permettant de fournir au personnel de la Mission des services d'évacuation sanitaire, le Comité consultatif exprime de profondes réserves quant à la proposition visant à supprimer un avion de la flotte pour l'exercice 2013/14. Il recommande donc à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général de maintenir les arrangements existants et de conserver l'avion jusqu'à la signature d'un contrat de services d'ambulance aérienne. Les dépenses supplémentaires qui en découleront devront être indiquées dans le rapport sur l'exécution du budget de la Mission pour 2013/14 (par. 40).</p>	<p>L'avion a été retiré de la flotte de la Mission le 30 septembre 2013, après l'entrée en vigueur le 20 septembre 2013 d'un contrat avec un prestataire de services d'ambulance aérienne et d'évacuation sanitaire aérienne. La Mission évalue actuellement les possibilités de reconfiguration de sa flotte aérienne de manière à tirer le meilleur parti de ses moyens aériens tout en répondant aux besoins changeants en matière d'appui aérien. La MINUSTAH a rendu compte des dépenses correspondantes à la section pertinente du présent rapport.</p>
